

le garde des seaux

1. [Notice](#)

This book was produced in EPUB format by the Internet Archive.

The book pages were scanned and converted to EPUB format automatically. This process relies on optical character recognition, and is somewhat susceptible to errors. The book may not offer the correct reading sequence, and there may be weird characters, non-words, and incorrect guesses at structure. Some page numbers and headers or footers may remain from the scanned page. The process which identifies images might have found stray marks on the page which are not actually images from the book. The hidden page numbering which may be available to your ereader corresponds to the numbered pages in the print edition, but is not an exact match; page numbers will increment at the same rate as the corresponding print edition, but we may have started numbering before the print book's visible page numbers. The Internet Archive is working to improve the scanning process and resulting books, but in the meantime, we hope that this book will be useful to you.

The Internet Archive was founded in 1996 to build an Internet library and to promote universal access to all knowledge. The Archive's purposes include offering permanent access for researchers, historians, scholars, people with disabilities, and the general public to historical collections that exist in digital format. The Internet Archive includes texts, audio, moving images, and software as well as archived web pages, and provides specialized services for information access for the blind and other persons with disabilities.

Created with hocr-to-epub (v.1.0.0)

UNIVERSITY OF VICTORIA LIBRARY

The text on this page is estimated to be only 31.41% accurate

ay i, “A Dee eh yo ee a 4S SAS i al OT dea mm

LE GARDE DES SEAUX

ET OUVRAGE, LE TROISIEME DE LA COLLECTION C «
LES NOUVEAUX CHATIMENTS », A ETE ACHEVE D' IMPRIMER LE
QUINZE JUIN MIL NEUF CENT TRENTÉ PAR LA SOCIÉTÉ
GENERALE D'IMPRIMERIE ET D EDITION, 71, RUE DE RENNES, A
PARIS, POUR LE COMPTE DES EDITIONS DU CAPITOLE, GUSTAVE
PIGOT, DIRECTEUR LITTERAIRE SON TIRAGE, CONSTITUANT L
EDITION ORIGINALE, EST LIMITE COMME SUIT : 1 EXEMPLAIRE
UNIQUE SUR JAPON ANCIEN; DIX EXEMPLAIRES SUR JAPON
ANCIEN, NUMEROTES DE 2 a 11; 15 ExEMPLAIRES SUR JAPON
IMPERIAL, NUMEROTES DE 12 & 26; 50 EXxEMPLAIRES SUR
MADAGASCAR, NUMEROTES DE 27 & 76; 100 ExEmPLAIRES SUR
PAPIER PUR FIL LAFUMA, NUMEROTES DE 77 2176; 3.324
EXEMPLAIRES SUR PAPIER ALFA, NUMEROTES DE 177 a 3500. IL
A ETE TIRE A PART : 3 EXEMPLAIRES SUR VIEUX JAPON,
MARQUES DE A A C; 4 EXEMPLAIRES sUR JAPON IMPERIAL,
MARQUES DE D & G; 5 EXEMPLAIRES SUR MADAGASCAR,
MARQUES DE H AL; 10 ExEMpPLatRES SUR PAPIER PUR FIL
LAFUMA, MARQUES DE M & v; 50 EXEMPLAIRES SUR PAPIER D'
ALFA, NUMEROTES DEI AL. EXEMPLAIRE No

LEON DAUDET LE GARDE DES SEAUX LOUIS BARTHOU
Illustré par Sennep EDITIONS DU CAPITOLE 101, RUE DE SEVRES —
PARIS

Tous droits de traduction et de reproduction réservés pour tous
pays. Copyright by Le Capitole 1930.

CHAPITRE PREMIER

TROIS MINISTRES : TROIS BEAUX SALAUDS On gracie Daudet parce qu'il n'y a plus personne aujourd'hui qui croie @ la fable du suicide en tat. Eugène Fasre dans la « Suisse ». it me faut expliquer, 4 propos de Bar| thou (— car le public a la mémoire courte —) comment je me suis trouvé exilé pendant vingt-neuf mois 4 Bruxelles, en compagnie des miens, du 1^o aodit 1927 au 1^o janvier 1930. C'est une histoire étonnante, monstrueuse, et qui peint.a merveille le plus abject de tous les régimes, je veux dire le régime républicain.

14 Mon fils Philippe Daudet, âgé de quatorze ans et demi, avait été assassiné, par la police de Sûreté Générale, le samedi 24 novembre 1923. Après bien des péripéties judiciaires, qui sont ou seront relatées ailleurs, des dénis de justice inouïs et deux semaines d'audiences dramatiques (— ou le crime apparut aux regards de tous les spectateurs impartiaux —) je fus condamné à cinq mois de prison, et 25.000 francs d'amende, pour avoir diffamé le chauffeur Bajot, qui avait transporté à l'hôpital Lariboisière le corps de notre enfant moribond et varié à plusieurs reprises dans des dépositions portant sur des points essentiels. Cet arrêt, baptisé tout de suite arrêt infâme, et d'une infamie sans précédent, avait été rendu par ordre et par l'intermédiaire du Procureur Général Scherdlin ; il couvre d'un opprobre éternel le président des Assises Flory et ses deux assesseurs Pittié et Marty. A la suite du bruit causé par le procès et du scandale causé par l'arrêt, de nouveaux témoignages surgirent, au nombre de trois,

15 essentiels et concordants, émanant de personnes fort honorables, qui ne se connaissaient pas entre elles : Madame V... déposa sous la foi du serment, devant le commissaire Barthélemy, qu'elle avait vu charger dans un taxi, le samedi 24 novembre 1923, à quatre heures, au coin du boulevard Beaumarchais et de la rue du Chemin-Vert, un tout jeune homme, qui semblait grièvement blessé. Mme D... déposa qu'elle avait vu stationner un instant, à l'arrêt dit « des Filles du Calvaire », le même jour, à la même heure, un taxi contenant un jeune homme qui semblait moribond, accompagné d'un personnage dont elle donna le signalement. Celui-ci s'était penché à la portière et avait dit au chauffeur « pressons, pressons »! Mme C..., enfin, qui connaissait Philippe de vue, l'avait reconnu, blessé grièvement, soutenu par le même personnage, à l'arrêt de la place de la République, devant le café dit « du Thermomètre », le même jour à la même heure. Celui qui accompagnait Philippe — un policier évidemment —

16 avait dérobé-son visage & ce moment précis. Ces trois personnes s'étaient tues, par crainte, tant qu'elles avaient pu penser que la vérité sortirait sans leur concours. Mais, devant l'arrêt infame, elles n'hésitaient plus à parler. Fort de ces trois témoignages, dont le faisceau était écrasant, je déposai une demande en révision, qui fut accueillie. L'affaire vint devant la Chambre Criminelle et la Cour de Cassation, en mai 1927. Notre avocat, maître Durnerin, prononça une admirable plaidoirie, qui eût été irrésistible sans la décision préalable de la Cour de rejeter ma demande en révision. L'avocat général Mancel, avec un tranquille cynisme, déclara que les trois nouveaux témoins, sans doute de bonne foi, avaient eu la berlue en commun, en raison du bruit causé par l'affaire. La Cour adopta cette thèse absurde. Ignace, le sous-secrétaire d'Etat de Clemenceau, qui fit incarcérer Caillaux en janvier 1918, affirmait que les magistrats de la Cour de Cassation étaient les plus obéissants de tous, puisque pour arriver à ce poste supérieur

| th // j ft ae j \ | / i= y] | y, Y ENNEP be Foitique. on werk jamais
Trak que pan ber cies. 2

19 il fallait une très grande habitude de la reptation. Nous pimes vérifier la, ma femme et moi, le bien-fondé de cet aphorisme. Le but de la Sdreté Générale, « armature de la République » (comme dirait le commissaire-janissaire Bourdrez), était atteint. Elle allait me faire incarcérer, en compagnie de mon collaborateur Joseph Delest, condamné, lui, 4 deux mois de prison, comme gérant de |' Action française. Puis, Delest une fois libéré, elle me ferait zigouiller dans ma prison, comme naguère Almereyda. Ceci n'est pas une hypothèse. C'est une certitude. Nous avons regu a ce sujet, Maurras et moi, des renseignements sirs et précis. Toutes les dispositions étaient prises pour qu'une fois en cellule je ne dusse plus sortir de la Santé que les pieds devant. A ce moment, la peine étant devenue exécutoire, entrèrent en scène les trois beaux salauds qui donnent son titre 4 ce préambule. Raymond Poincaré, de l'Académie Française, Président du Conseil. Louis Barthou, de l'Académie Française, Garde des

20 Sceaux. Albert Sarraut, Ministre de l'Intérieur. Je les connaissais tous les trois. J'avais été leur collègue à la Chambre de 1919 à 1924, pendant la douzième législature. Poincaré avait eu recours à moi, au moment de l'occupation de la Ruhr et de la discussion parlementaire à ce sujet, pour le défendre contre les attaques d'André Tardieu, du petit Reynaud et de Forgeot. Cette thèse étant celle de l'Action Française, je m'étais donné la tâche ingrate de secourir ce malheureux homme sans éloquence, sans courage, à la voix sèche, au geste étié, et comparable dans ses meilleurs jours, à un poêle éteint. Je connaissais Poincaré de longue date. Il était reçu chez mes parents, bien avant même la fondation de l'Académie Goncourt, dont il fut l'avocat et le conseil. Je l'avais toujours trouvé ennuyeux, sec, disert et instruit. J'ignorais la vilénie de son âme et l'absence de son honneur. J'ignorais surtout que, pour une raison à peu près mystérieuse, il tremblait de peur devant les menaces des deux condamnés de Haute-Cour, des deux

24 traîtres du temps de guerre, Caillaux et Malvy. Je tenais Albert Sarraut pour un homme de vaste ambition et de moyens médiocres, comme nous disions à la Chambre, pour un proconsul à la manque. Nos rapports avaient été excellents. Quant à Louis Barthou, dont la réputation de fourberie et d'érotomanie a toujours été solidement établie, à l'occasion et en raison des hautes fonctions qu'il a occupées dans la République, je l'avais rencontré quelques semaines auparavant, chez des amis communs. Voisin de table de ma femme, il avait bien voulu l'assurer, selon le cliché courant, que « j'étais une force », À quoi elle avait répondu en souriant : « généralement, Monsieur, on ajoute : de la nature ». J'ignore si je suis une force, mais, ce que je sais, c'est que le jour où il me sera donné de m'affirmer en telle qualité, je conseillerai à Louis Barthou de prendre, au plus vite, ses clics et ses clacs, le train, ou le bateau, en compagnie du nain Raymond et du proconsul Albert. Car il

22 est de petites blagues que je n'admets pas; au nombre desquelles, celle qui consiste à envoyer, dans une cellule infecte de la Santé, un écrivain de soixante ans, coupable d'avoir défendu la mémoire de son jeune enfant assassiné et d'avoir déchiré le rideau policier du « suicide », pour montrer, dans sa hideur, le crime concerté. Comment ces trois politiciens se trouverent-ils amenés à prendre, ou plutôt contraints de prendre une mesure aussi révoltante que l'exécution de l'arrêt du 14 novembre 1925, qui devait leur valoir une série d'ennuis de toutes sortes et risquait (si j'étais tué dans ma prison par les soins de la Santé Générale) de leur coûter la vie, voilà ce que tous les Parisiens au courant des choses se sont demandé, depuis le fameux numéro de journal La Presse, annonçant, au début de juin 1927, mon arrestation prochaine ? Diverses hypothèses furent émises. La plus consistante, en apparence, était que le gouvernement, se décidant à sévir contre les communistes — « le communisme, voilà

23 Pennemi », avait. dit Sarraut — désirait mettre en balance l'incarcération d'un des deux directeurs de l' Action Française. Mais, a y regarder de près, cette raison ne valait rien, vu la différence des « espèces », comme on dit au Palais. Poincaré, avec sa fourbe naturelle, déclara qu'ayant été condamné légalement, je devais légalement subir ma peine. Or nous savons par les déclarations publiques de Jacques Landau, lun des condamnés du Bonnet Rouge, que c'est Vintervention illégale de Poincaré qui dispensa de la relégation et de linterdiction de séjour — auxquelles les avait condamnés, pour intelligence avec l'ennemi, le troisième conseil de guerre, — Landau, Goldschild dit Goldsky, et Marion; Barthou, lui, expliqua, en roulant les R, que « M. le ploculeur général Scheldlin était venu lui dile que la Justice devait suivle son couls ». Sans doute Scherdlin m'avait-il pris en grippe 4 la suite du dépiautage de son réquisitoire mensonger — et rempli de prétérations — par le Colonel Larpent et de l'inoubliable sous

24 titre : « Le Procureur Général au secours des assassins ». Mais on n'a jamais vu, en République, le Parquet donner des ordres à la Chancellerie, alors, que c'est, au contraire, la Chancellerie qui, dans les affaires politiques, fait transmettre aux magistrats du Siège, par le Parquet, les ordres du gouvernement. J'ai su depuis, et dans le détail, comment les choses s'étaient passées: la Streté Générale, tenant Louis Barthou par ses vices, avait exigé de lui mon incarcération. Dans le même temps que les deux traitres Caillaux et Malvy faisaient pression sur Poincaré, pour arriver au même résultat. Des deux côtés il y a eu chantage... quant aux meurs en ce qui concerne Barthou, quant à un X non encore complètement résolu, en ce qui concerne Poincaré. Le point demeuré obscur est de savoir si Poincaré n'avait pas choisi Barthou comme Garde des Sceaux, fin juillet 1926, précisément après entente préalable avec lui, au sujet de la suite A donner à l'arrêt infâme du 14 novembre 1925. Poincaré et

25 Barthou sont reliés, de longue date, par toutes sortes de combinaisons troubles et de louches secrets. Ce sont eux qui communiquèrent à Calmette les « documents verts » allemands (4), accablants pour Caillaux, avec défense de les publier ; et c'est la peur de cette publication qui amena Caillaux à faire assassiner Calmette par sa femme. Je tiens le renseignement de Capus, intime de Calmette, et qui le tenait de Calmette. Si Barthou est un individu ténébreux, Poincaré, lui, est un homme sombre. Le premier juin 1927, VPinspecteur Gripois m'apportait à domicile « la marque noire », c'est-à-dire invitation de Scherdlin d'avoir à me rendre à la prison de la Santé, le dix juin suivant. Le 10 juin, j'allais m'enfermer à l' Action Française, rue de Rome. Les 14 et 12 juin, des manifestations, sympathiques et au delà, de plusieurs milliers de parisiens, se produisaient sur la Place de (1) Correspondances Jagow-Lancken et Bethmann Hollweg Von Schoen.

26 Rome. D'heure en heure, elles gagnaient en intensité. Le 12 juin, le Gouvernement ayant annoncé qu'il allait recourir à la force, douze cents camelots, ligueurs et étudiants, vinrent s'enfermer et se barricader, pour ma défense, dans les vastes locaux de l'Action Française, au 12 et au 14 de la rue de Rome. C'est à ce moment que se posa pour moi une cruelle alternative : ou me soumettre à la mesure prise par Barthou, Poincaré et Sarraut, que talonnaient les deux traitres Caillaux et Malvy et les policiers assassins de mon enfant, ou exposer à la mort, pour la cause de Philippe, douze cents jeunes gens. Mon devoir n'était pas douteux. Je résolus, en rongant mon cœur, de me rendre. Ce que je fis, le lendemain matin, sur la sommation, congue en termes humains — bien que la circonstance fût inhumaine — du préfet de Police, M. Chiappe, accompagné de 3.000 pompiers et argousins BI munis de pompes à grande puissance.

Scène

27 dramatique, inoubliable, dont tous les spectateurs et acteurs garderont à jamais le souvenir. M. Chiappe fut d'ailleurs la correction même et exécuta avec une grande courtoisie l'ordre qu'il tenait des trois salauds. Du 13 au 26 juin, je demeurai en prison, en compagnie de mon cher ami et collaborateur Joseph Delest. La trame se resserrait. Je recus dans une petite boîte, d'une main inconnue, la souris crevée, annonciatrice de l'Ankou, dans _ le langage figuratif des prisons et des bagnes. Le restaurateur, qui nous apportait nos repas, fut brusquement congédié. Ma femme prit peur et communiqua ses craintes aux Camelots du Roi, qui résolurent de me délivrer à mon insu. La prodigieuse mystification que Yon sait, accomplie avec des _ miracles d'habileté et d'ingéniosité que l'on ne sait pas, réussit point par point, le 26 juin 1927 & midi. Les trois salauds du gouvernement recurent là un de ces soufflets qui comptent dans la vie de trois paires de joues. Le directeur de la prison, M. Catry, nous pressa

28 aimablement, Delest et moi, de faire nos paquets et de vider les lieux ; c'est le terme exact, puisque nos W. C. étaient dans nos chambres. Cet honnête et loyal fonctionnaire devait être dégommé le lendemain. Nouvelle marquise de La Valette, ma femme nous enleva, grace au dévouement héroïque et ingénieux des camelots et nous cacha, chez des partisans admirables et strs, du 26 juillet au premier aodt. Chose comique, je recus en personne la communication téléphonique de ce même jour six heures du soir, ou il était ordonné, par la Sareté Générale, 4 tous les agents de la force publique de nous rechercher et de se saisir de nous par tous les moyens. Cette fois encore le contrôleur général Delange, intimement mêlé au guetapens policier du 24 novembre 1923, l'homme des visites 4 Vhôpital Lariboisière pour savoir si Philippe avait parlé avant de mourir, espérait bien que je trouverais la mort, Mais la ce fut le tour de la Sdireté Générale d'être souffletée et comment ! Pendant cinq semaines, en effet, non seulement ma femme,

29 Delest et moi, échappions a des recherches poursuivies frénétiquement, aux quatre coins du territoire francais ; mais encore, chaque jour, par des voies différentes, mon article quotidien parvenait a |' Action Francaise a travers des barrages compacts d'agents en uniforme et d'inspecteurs. Cette Sareté Générale qui avait attiré dans un guet-apens et abattu, d'un coup de revolver A la tempe, un enfant de quatorze ans et demi, n'était pas fichue de découvrir la retraite de trois personnes, dont une aussi connue de silhouette que le gros Léon. La rage de « ces messieurs » dépassa tout. Ils barrèrent des routes dans le nord, dans le Roussillon, en Savoie. Ils firent surveiller étroitement la propriété de ma mère en Touraine, des propriétés de mes amis en Normandie, en Auvergne, en Bretagne, dans le Périgord. Ils auraient surveillé le sommet du Mont-Blanc. Cela au milieu de l'intense rigolade de tout le pays, d'une pluie de nasards, de brocards et de chansons. Or chaque matin, réguliègrement, sans aucune

30 espèce d'exception, paraissait mon engueulade rituelle au nain, au proconsul et au chien, préparée avec amour certes, salée et poivrée à souhait. Cependant — et point à considérer — quelle que fut ma légitime rancune, je ne suis pas allé jusqu'au bout de mon rouleau avec Poincaré, et j'ai ménagé sinon sa personne, du moins son entourage, par un scrupule que n'auraient certes eu ni Rochefort, ni Hugo. Au lieu que ce vilain homme, 4 ma mère lui reprochant sa conduite infecte, eut la muflerie d'écrire une lettre qui ouvrait son Âme de vase séchée jusqu'au fond ? Etant en prison, et lui étant président du Conseil, je n'avais, contre sa goujaterie, aucun recours. À ce signe on reconnaît non le « meusosaure » — comme l'appelait Georges Clemenceau (1) — mais le simple et vulgaire putois. Le premier août 1927, nous quittions, ma femme, Delest et moi, notre dernière retraite (1) Voir le livre de Treich : la Vie et la Mort de Clemenceau.

3t en France ; afin que ces sanglantes crapules de la rue des
Saussaies ne pussent pas dire que, de longue date, nous avions franchi la
frontière, j'eus un rendez-vous avec le prince des reporters français, Géo
London, dans une maisonnette de province, ot notre photographie fut prise.
Puis en route pour Bruxelles, ot j'arrivai seul, sans encombres, & dix heures
du soir. Le lendemain, la Nation Belge m'offrait un banquet mirifique au
Filet de Sole du cher Paul Bouillard. En sortant de table, on se rendit au
café a la gare du Midi, ow je retrouvai, avec ma femme, mes deux jeunes
enfants dont j'étais séparé depuis le 13 juin. Minute radieuse et dont la
noble cité au grand cceur est demeurée, pour moi et les miens, a jamais
illuminée. On voit par ce court récit que si la police de Streté Générale —
demeurée au service de l'Allemagne et de ses créatures avant, comme
pendant et après la guerre — put faire assassiner mes collaborateurs Marius
Plateau et Ernest Berger, et mon petit garçon Philippe, et assurer l'impunité
des assas

32 sins ; que si elle put faire marcher au doigt et à l'œil une douzaine de magistrats félons et intimidés, et commander un Poincaré, un Barthou et un Sarraut, elle échoua, en ce qui me concerne, dans son entreprise criminelle. Dans le « duel formidable » dont me parlait le Procureur Scherdlin, elle fut battue par les Camelots du Roi; je dis battue à plates coutures et honteusement. En même temps, elle se découvrit ; et des scandales ultérieurs d'une forme hideuse, allaient montrer à tous les Français l'horreur de cette mafia, devenue le dernier rempart du régime putréfié. Maintenant Poincaré, Barthou et Sarraut, exécuteurs des vengeances de ladite mafia, doivent savoir ceci : il est heureux pour eux que leurs maîtres de la rue des Saussaies et du quai des Orfèvres aient perdu notre piste à la sortie de prison. En effet, si la police avait réussi à nous rattraper, Delest et moi, ils étaient enlevés tous les trois et menés en leur lieu jusqu'à notre nouvelle délivrance. Toutes dispositions étaient prises à cet effet, et prises avec le même soin jaloux, la même

Ye Oobdb 'bb Ces T. SENNEP If

35 précision méticuleuse qui avaient présidé à notre libération et & ses suites. En somme, les trois salauds l'ont échappée belle. Un dernier mot pour les personnes qui douteraient du pouvoir effrayant de la police politique de la troisième République. Le 29 janvier 1925, alors que Flaoutter avait passé la main depuis quelque temps, nous descendions, ma femme, deux amis et moi, dans le sous-sol du 46, boulevard Beaumarchais, et procédions à la visite des sombres lieux où notre enfant avait trouvé la mort. Dans la cuisine en contre-bas quant au boulevard, se trouvaient les traces d'un tir au pistolet. On s'était exercé là à viser dans la demi-obscurité, et l'on avait cherché à se rendre compte si le bruit des coups de feu était entendu de l'immeuble. Les deux pièces à côté portaient encore le dispositif en trébuchet — panneau mobile dissimulé derrière des rangées de livres — que Flaoutter avait donné comme un « érotique » ou « voyeur », mais qui fournissait en réalité, le moyen de tirer, sans être vu, de la pièce

36 arrière sur quelqu'un situé dans la pièce avant. Bref, il y avait la une préparation de guet-apens manifeste et qui, en toute autre circonstance, eût amené l'arrestation immédiate de son organisateur. Le lendemain 30 janvier, le Congrès annuel des Commissaires — ou mieux des janissaires — de la S. G. se tenait à Paris. L'un des assistants déclarait qu'il venait d'avoir connaissance d'un « fait nouveau » de la plus haute importance qui exigeait une démarche immédiate auprès des membres du gouvernement. Ce fait nouveau, c'était notre visite au sous-sol de la librairie. C'est alors que les commissaires Bourdrez et Bouchède furent chargés de transmettre au Président du Conseil Edouard Herriot, au Ministre de l'Intérieur Chautemps, et au Ministre de la Justice René Renoult, deux motions comminatoires, où il était dit en substance que la Sûreté Générale interdisait d'approfondir un événement qui s'était produit à l'occasion d'un service commandé. Je venais précisément de déposer une plainte nouvelle —

37 succédant a ma première plainte contre X — concernant les assassins, nommément désignés du petit Philippe. Les motions Bourdrez et Bouchéde ne disaient pas que Philippe s'était suicidé, qu'il n'avait pas été assassiné. Elles disaient : « Halte-la ! Ce qui s'est passé, s'est passé par ordre. » (4) L'Action Française publia, d'après le compte rendu officiel, ces documents inouis, ou l'Etat républicain apparaissait comme dominé et manœuvré de haut par la police de Sareté Générale. Aucun journal de Paris n'osa reproduire ces textes accablants, ni y faire la moindre allusion. La prétendue « grande presse » est, a Paris, aussi putréfiée que la Justice. (1) Un des premiers actes d'André Tardieu au Ministère de l'Intérieur consista 4 décorer le commissaire Bourdrez.

RETOUR SUR LE PASSE E public oublie vite, disais-je en débuL tant. Il n'est donc point mauvais de rappeler quelques-unes des saletés de Louis Barthou. En octobre 1919, le « Figaro » publiait la note suivante : « Or, M. Clemenceau tient a assister au débat politique qui s'engagera devant la Chambre sur lordre des élections, quand ce ne serait que pour poser la question de confiance sur la priorité accordée par le gouvernement aux élections législatives. « Car c'est sur ce point qu'un nouvel

42 assaut doit être livré au cabinet, et Von assure, A ce propos, que la bataille serait conduite par M. Louis Barthou, qui estime que le cycle électoral doit s'ouvrir par les élections municipales et se clore par les élections législatives. « Notons que si, ce qui est moralement impossible, cette thèse était adoptée, la Chambre, qui est actuellement dans la sixieme année de sa législature, qui est, par conséquent, périmée depuis seize mois, ne retournerait pas devant le corps électoral avant le mois de mars prochain. » Barthou commettait la faute inouïe de tendre un suprême traquenard au Père la Victoire et essayait encore de prolonger la respiration artificielle de cette Chambre infame dont, mieux que personne, il connaissait l'infamie. On pouvait le soupçonner & ce moment de faire le jeu de Briand et de préparer les voies du bolchevisme en France. Pourtant en aucun autre endroit, de France, on n'avait vu une pareille collec

43 tion de gredins vendus 4 | l'ennemi et d'achetables par l'ennemi, que dans cette Chambre de 1914 que le citoyen-député Barthou voulait encore proroger à l'aide d'une ficelle électorale. Le grouillement de crabes en décomposition sous un « Bonnet Rouge » ne le dégoûtait pas autant qu'il dégotait à l'époque les 35 millions de Français. Il lui fallut pourtant renoncer à ce traquenard et laisser Briand dans la nasse de sa longue chevelure entortillée. J'étais à la Chambre des Députés le 25 mars 1920, quand Louis Barthou monta à la Tribune. Par une manie habituelle aux flatteurs d'assemblée, Barthou s'adressait tout le temps à l'extrême-gauche. Après quelques critiques sur le traité de paix, sous un influx bizarre venu de son fond rancunier, Louis Barthou, Président de la Commission des Affaires Étrangères, s'exprima tout à coup sur nos alliés anglais avec une violence hargneuse. Millerand

44 s'était caché sa tête sanglière dans ses mains. « Il faut nous rapprocher des soviets, disait Barthou, il faut faire alliance avec les soviets ». Il oubliait simplement la trahison de Brest-Litovsk et semblait croire que Vamitié de Lénine et de Trotsky, alors toutpuissant en Russie, compenserait le mécontentement des Ministres anglais. Le plus étrange dans ce mouvement probolcheviste de cette harangue irritée et grincante, était la pauvreté des arguments produits. Nous devions renverser nos alliances sur Vinjonction de Barthou simplement parce que cela plaisait 4 Barthou. Il semblait peu disposé a admettre que notre obéissance tardat quelques heures. Tout de suite, la, tout de suite, nous recevions l'ordre de plaquer Angleterre et de nous jeter dans les bras de la Russie, incendiaire, anarchique et barbare. Pendant ce temps, Aristide Briand se frottait les mains. Son hémibosse en tremblait d'aise. Il rigolait la bouche de travers,

45 jetant à son voisin des regards en dessous de sommelier narquois, qui guette le fond du Clos Vougeot. Aristide avait, ce jour-là, une bobine incroyable qui tenait du tenancier de bastringue et du photographe. Capable de toutes les vilenies, Barthou se fait volontiers complice des plus basses combinaisons. Ministre de la guerre d'Aristide Briand, Barthou profita de son passage rue Saint-Dominique pour supprimer la rosette de la Légion d'honneur d'André Lefèvre, le patriote clairvoyant aujourd'hui disparu, sur l'injonction de son patron. C'est évidemment une petite histoire, au milieu d'événements d'une grande importance, mais elle est symptomatique et elle donne la mesure de Barthou. André Lefèvre dut écrire à l'Echo de Paris, où l'on avait annoncé son imminente nomination au

46 erade d'officier de la Légion d'honneur, afin de démentir la nouvelle. Il ajoutait qu'il avait bien été proposé par la commission Fayolle pour cette distinction — a laquelle il avait certes tous les droits — mais qu'au dernier moment Louis Barthou, ministre de la Guerre, avait fait rayer cette rosette A l'Officiel. Le lendemain, un communiqué, assez entortillé, de Louis Barthou, sans nier le fait, l'attribuait 4 la reconnaissance, assurément tardive, de cet usage, d'après lequel aucun parlementaire ne doit recevoir de décoration. Ce communiqué respirait Pembarras et aussi la forte blague. André Lefèvre jugea avec raison superflu d'y ajouter le moindre commentaire, qui en edt souligné le caractère piteux et même maupiteux. Mais, quelques jours après, on pouvait lire dans les journaux la note que voici : « Le colonel Girod, député du Doubs, vient d'aviser le ministre de la guerre qu'il se propose de l'interpeller sur les raisons qui lui ont fait rayer M. André Lefevre, député, ancien ministre de la guerre, proposé par

47 la commission Fayolle pour officier de la Légion d'honneur, de la liste qui lui a été soumise par cette commission ; il observe que le décret du 12 juillet comporte les noms d'autres parlementaires et notamment celui du général Tauflieb, sénateur, promu grandofficier ; il demande les motifs qui ont déterminé cette différence de traitement à l'égard de parlementaires qui, les uns et les autres, ont bien mérité de la reconnaissance publique. » Pan, sur la tête du gosse ! Pourquoi Barthou n'avait-il pas dit la vérité : à savoir que s'il avait fait rayer à l'Officiel le nom d'André Lefèvre, c'était tout bonnement sur l'injonction de son président du Conseil, le sieur Aristide, lequel n'avait point pardonné au député d'Aix ses courageuses interventions sur la situation vraie de l'Allemagne. Chacun connaissait, à la Chambre, la haine solide que Briand portait à André Lefèvre. Il y a, pour cela, un signe certain. Quand un orateur, qu'il déteste ou redoute,

48 est à la tribune, les yeux d'Aristide de Grèce deviennent blancs, d'un blanc sale, pareil à un mur recrépi. Puis, aussitôt avec fureur, du pouce de sa petite main gauche, il commence à fouiller sa narine gauche, évasée comme celle d'un vieux chien, tandis que la droite tambourine son pupitre. Sa hargne se traduit ainsi. Il n'est pas le maître de ses nerfs. On prétend qu'il l'était autrefois. Je me suis longtemps demandé les raisons de cette extraordinaire Lefévrophobie, étant donné que l'ancien ministre de la Guerre n'avait jamais attaqué personnellement Briand et s'est toujours servi à son endroit, dans la presse comme à la Chambre, des expressions les plus mesurées. Mais, depuis, j'ai compris.... Un peu plus tard, en 1922, éclata le scandale de la Banque Industrielle de Chine. Louis Barthou était alors Garde des

F.SENNEP 4

54 Sceaux. Je lui multipliai mes objurgations, dont il ne tint évidemment aucun compte. « Monsieur le Garde des Sceaux, lui disais-je, il faut arrêter les B. J. C. criminels » — dont Ignace imprimait alors les noms chaque matin. — « Vous avez dans les dossiers déjà imprimés et dans les pièces des dossiers, amplement de quoi arrêter ces B. I. C. aristidiens. » Barthou fit le sourd. Ignace montrait cependant le fameux Spitzer défini en janvier 1916 par Briand «un des financiers les plus indésirables de tous ceux qui se sont mêlés d'affaires internationales », patronné par ce même Briand et son alter ego Sir Philipp Berthelot le 13 février 1921, pour la « réorganisation » de la Banque Industrielle de Chine. Barthou était trop au courant des choses pour ignorer que Spitzer était, avant la guerre, un des deux compères financiers de Caillaux, un de ses collaborateurs les plus précieux. : Une lettre citée par Ignace le 13 février

52 1921, faisait apparaitre cette collaboration secrete de Caillaux et de Briand. Barthou était fixé. On sait ce qu'il advint, et comment Barthou, Garde des Sceaux, sauva, en dépit de nos avertissements, des canailles avérées. C'est aussi en 1922, au mois de mai, qu'eut lieu la Conférence de Gènes, organisée par le juif allemand Rathenau. Cette conférence était grosse d'innombrables cadavres de Francais et de Frangaises, par lalliance germano-russe, dont elle fut Porigine. Barthou y fut délégué. Le sort de la France était en jeu. . A travers les récits des correspondants des différents journaux, on distinguait aisément la soumission de Barthou aux inadmissibles exigences de nos adversaires. Il se soumit. Il accepta dans le duel le dessous du fer. Barthou céda, il revint 4 Paris, conseiller au Sénat francais l'abandon de tout et lacceptation d'une nouvelle invasion germano-russe contre de vagues garanties verbales et branlantes.

53 L'histoire dira comment, ayant permis la conjonction germano-russe, Barthou fut ainsi l'artisan de la nouvelle conflagration qui jettera en 19.., les Allemands et les Russes sur la Pologne, puis sur la France. Ministre de Raymond Poincaré — le Nain de Lorraine — Barthou montra une inertie complète devant la campagne Poincaré-laguerre organisée par l'Anti-France, par Anquetil et feu Gustave Téry. Barthou craignait de déplaire à la gauche dont il redoutait une revanche électorale en 1924, revanche qui eut lieu en effet, grâce à l'inertie du Ministre de l'Intérieur d'alors et aussi grâce & l'appui de Louis Barthou. La campagne Poincaré-la-guerre — on sait ce que je pense du nainon lorrain — était faite pour nous représenter comme les auteurs de la guerre de 1914. C'était un acte véritable de trahison qui aurait dû être châtié comme tel; je veux dire déféré aux tribunaux par le Procureur Général. Barthou interrogé sur ce point répondait : « Je n'ai pas de loi. » L'Humanité, avec des capitaux bolchevistes,

54 le Populaire du juif millionnaire Léon Blum ; 'Guvere de Téry, subventionnée alors par Jean Hennessy, purent poursuivre impunément leur abominable campagne. A l'automne 1927 se jouait, entre le communisme, la police de Sûreté générale et le gouvernement, représenté par Sarraut et Barthou, une comédie d'un certain intérêt. Dans cette comédie, il apparaissait que c'étaient les communistes qui étaient roulés, ce qui prouve qu'ils ne sont pas si malins. Je m'en étais toujours douté, rien qu'à la lecture de leurs papiers et à l'audition de leurs discours. L'origine de cette comédie était l'exaspération de l'opinion publique contre la trahison communiste, exaspération qui a commencé avec la scandaleuse panthéonisation de Jaurès et qui a continué avec la cam

55 page de 'Humanité en faveur d'Abd el Krim. J'ai des amis très chers qui avaient un fils unique à l'armée occupée à combattre ce chef barbare, qui poussaient et subventionnaient à la fois Moscou et Berlin. Leur colère égalait leur douleur quand ils lisaient les excitations infâmes de l'Humanité, ses encouragements à Abd el Krim et quand ils songeaient aux conséquences. Ce qui me frappait le plus dans les Cachin, Doriot et Ce, c'est l'imbécillité avec laquelle ils se lançaient dans des campagnes que j'appellerais « asiatiques », dénuées de toute prévision et de tout bon sens, et qui ne pouvaient aboutir, dans l'état des esprits et la situation politique, qu'à les faire traiter, par leurs amis et alliés socialistes et républicains, comme les hommes du 4 septembre traitèrent, en 1871, les Communards, lesquels mettaient leurs doctrines, à eux républicains, en action. Vis-à-vis de cette opinion publique exaspérée, et qui était de jour en jour davantage, les radicaux, à la veille des élections, avaient besoin de prendre une attitude, sinon un

56 parti. Mais ces troglodytes de la politique agirent avec duplicité, comme de simples Poincarés. La Dépêche de Toulouse ayant deux Sarraut, l'un, Albert, dit le singe-proconsul, lanca le fameux cri destiné à rallier les hommes d'ordre : « Le communisme, voilà l'ennemi. » Cependant que l'autre, Maurice, cimentait le Cartel avec la morve triste de Cachin et la culture rabique de Marty. Or pendant que les Sarraut sarrautaient de cette façon contradictoire, et en somme peu inquiétante pour l'Humanité, le ministre Barthou entra en conversation. Car il ne faut pas oublier que le ministre Barthou est d'abord un vicieux et un débauché, et qui est allé extrêmement loin dans cette direction, comme il arrive aux gens de son Age et de son tiroir de la chiennerie. Le piment, pour ces gaillards, n'est jamais assez pimenté. Ses mœurs spéciales mettaient Barthou dans les mains de la police du même nom, c'est-à-dire de la police tout court, laquelle était alors farcie de communistes. Il s'agissait d'empêcher l'Humanité de révéler

le “Protecteur” de L'Académie T.SENNER le cardinal &
Rickopion (Vapir Privippe Be CRampaigne

59 ce que, les circonstances aidant, a fait connaître, sous une forme encore atténuée, mais précise, |' Action française (41). Quand un garde des Sceaux a un dossier infect ou ténébreux — ce qui est arrivé plusieurs fois, depuis Thévenet et Humbert le père — son intermédiaire tout trouvé auprès de la presse révolutionnaire, pseudo-conservatrice ou radicalisante, dont il redoute les indiscretions, c'est le Parquet. Je veux dire le Procureur général ou le Procureur de la République de la Seine. Il apparaît de façon claire, 4 la lumière des événements de juin, juillet et août 1927, sur lesquels je reviendrai, que Scherdlin et Prouharam avaient reçu de Louis Médor-Barthou, homme au martinet, l'ordre de ménager les communistes. J'en suis d'autant mieux convaincu que j'ai vu de près, et même de très près, fonctionner Barthou, au moment des tractations entre une policière connue et le gouvernement, représenté par Bompard, alors' (1) Voir le Bibliophile Barthou de Maurras, aux Editions du Capiiole.

60 président de la Chambre des mises en accusation. Barthou n'a certainement pas oublié le discours, concernant Bompard, qu'il tint au député de Paris Daudet, dans les salons de la Chambre, le jour de l'interpellation dudit Daudet sur l'affaire Paul MeunierBossard, ni ce qui s'en suivit. Qu'il se rassure, le brave Furstenberg! Il aura la mémoire rafraichie sur ce point, ainsi que sur quelques autres. Nous sommes, comme on dit, gens de revue. C'est ce qui explique que Scherdlin, qui est le type achevé du tartufe huguenot et d'une platitude sans pareille, ait, pour faire sa cour 4 Barthou, imposé la réintégration de Sadoul, qui est un traître, au conseil de l'Ordre des avocats. Ce fut, au Palais, une stupeur quand on vit le chef du Parquet prendre cette invraisemblable attitude. En agissant ainsi, Scherdlin faisait sa cour a la fois 4 son ministre et a l'élément bolchevisant de la police politique, confortablement arrosé par VPambassade des Soviets a Paris. Les Moscovites — comme disait Flaubert — ne savent

64 qu'une chose, mais ils la savent bien : payer les complicités. L'ambassade des Soviets a Paris n'est pas seulement un asile a l'usage des assassins de Koutiepoïff et autres. C'est une caisse. Il en était de même au temps de la grande Révolution, de Chabot, et de la Compagnie des Indes. Lorsque, rassuré par des émissaires de Barthou, Cachin se rendit en prison a la Santé, comme un petit garçon bien sage, dans les premiers jours de juillet 1927 — c'était le plein de la combine — Scherdlin, d'accord avec son ministre, vint en personne le chercher a la Santé et procéder a sa levée d'écrou. Si, Cachin s'imagine que ça ne s'est pas vu, je lui fais savoir, moi, que ca s'est vu. Nous sommes au courant des manigances coupables de Barthou, de Scherdlin et du communisme et nous pourrions dire le moment précis ow le pacte a été signé. Mais c'est alors qu'est intervenue, brouillant toutes les cartes, la terrible affaire Sacco-Vanzetti. Il n'y a rien de plus dangereux, pour un gouvernement, que d'avoir un garde des

62 Sceaux aux mains de la police de Streté générale, je veux dire de la police des meeurs, laquelle est, avec la police des jeux, le grand moyen de domination de la Streté générale. Tel fut le cas de Barthou, dans le cabinet dit d'Union nationale. Les renseignements publiés, au mois d'octobre 1927, par le Figaro sur le rôle procommuniste de Lorient, chef de cabinet de Barthou et conseiller général de l'Eure, vinrent confirmer cette remarque et lui ajouter le poids de la précision. Ce Lorient avait appuyé vigoureusement le préfet de Eure, qui venait de rejeter un vœu anticomuniste du sénateur Josse et des députés Le Mire et Join-Lambert. On imagine bien qu'un préfet ne prendrait pas une semblable attitude s'il n'était bien convaincu que les déclarations de guerre de son ministre Albert Sarraut au communisme sont une farce. Je connais assez Barthou et Scherdlin pour être parfaitement convaincu qu'ils essayaient de faire, en sous main, le jeu des communistes. Maurras avait immédiatement signalé que les condamnations exorbitantes

63 dont furent frappés les communistes, condamnations dictées par le Parquet a la demande du cabinet du ministre, étaient destinées a retourner l'opinion en faveur des communistes. La malice était cousue de fil blanc. Elle ne réussit pas. Les dirigeants de la République étaient coincés entre les injonctions impératives des financiers américains et hollandais, qui avaient décidé a cette époque la destruction des Soviets, et les machinations soviétiques des policiers de Berlin et de Moscou infiltrés, comme en 1917, dans les bureaux de Lebreton (1). Barthou dansait sur la corde roide, et cela aide a comprendre ses extraordinaires imprudences. Quelques conversations hollandaises que jeus en exil, A ce moment, me permirent de constater que les financiers du sur-capital avaient décidé, fort sagement, d'en finir avec les Soviets et, au besoin, avec l'Internationale n° 2, dite d'Amsterdam. Il n'y aura ni paix, ni finances possibles, tant que seront (1) Successeur de Dumas 4 la direction des Renseignements Généraux, aujourd'hui a la retraite.

64 attaqués et menacés le capital, l'épargne, l'enseignement et la propriété, tant que la propagande communiste réussira à soulever, contre les colonisateurs, les populations de Asie, de l'Afrique, de l'Australie, etc... Ce point de vue est celui de très hauts seigneurs de cette banque d'Amsterdam, qui contrôle et soutient plusieurs grands Etats. Ce n'était plus qu'un cri dans ces milieux, d'où dépendait le sort du petit franc : « Il faut en finir ! » Nous allons, par les chemins les plus courts, à la révolution, ou à la répression. C'est une question de vie ou de mort pour l'Europe civilisée, qui ne peut plus se relever que par l'effort des sur-capitalistes hollandais — et, pour quelques-uns — américains et anglais dont je parle, et qui a, sous les yeux, l'exemple vivant de la malheureuse Russie. Or, ce plan de campagne anticomuniste et antisocialiste fut immédiatement communiqué aux intéressés par la Sécurité générale de Paris [police politique], d'où la riposte virulente de l'affaire Sacco-Vanzetti. En même temps, l'Humanité pressait sur Barthou, par

The text on this page is estimated to be only 31.06% accurate

D Sa 4 MOY ge \ TT 7Zzsuaa Doe a wor Je a we Wc

67 l'intermédiaire de Lorient, afin que l'excès extravagant des condamnations de presse discréditât la répression. La est ce que J appelle « la grande Combine », Il n'y a pas d'individu plus tragiquement compliqué que Barthou. J'ai pu m'en rendre compte quand j'étais député. Je me suis dit, en voyant la collusion formidable et cynique de Lorient et du communisme, qu'il y a tout de même, à défaut de justice humaine en France, une Justice divine. Car — je lui expliqué plus haut — c'est par la ténébreuse remise, que fit Barthou, d'une copie des documents verts [Jagow-Lancken et Bethmann-von Schen] à Calmette que Calmette a été assassiné. Dans le même temps, Barthou faisait savoir à Caillaux son « indignation » contre les procédés parfaitement légitimes de Calmette, homme le plus discret, le plus délicat et le plus courtois de la terre. On peut m'en croire quand je parle ainsi, car j'ai beaucoup connu Calmette, et j'ai assez vu de près Barthou pour me rendre compte de son extraordinaire duplicité. Je

68 dirai même que cette duplicité est pathologique et sadique et telle que d'un personnage de Webster, le grand dramaturge anglais des Ames noires. Mais nous ferons une autre fois de la psychologie tératologique, si intéressante que soit cette science. Nous avons voulu seulement en rappelant ces faits vieux de plusieurs années, montrer la collusion indiscutable du Parquet, de la Chancellerie et des élus communistes. Tout cela nous a amenés, grand train, A une décomposition, ou, mieux, a une putréfaction de l'appareil judiciaire qui fait de nous un objet de honte et de risée, en face de Vopinion européenne. Quand Barthou qualifiait la Justice de « gangrenée » il en savait quelque chose. C'est encore un magistrat hollandais qui me disait : « Une affaire « comme celle de votre enfant assassiné » serait inconcevable chez nous. D'ailleurs « le sentiment hollandais de la justice est si « vif que nous n'avons heureusement pas de « jury, qui est une machine a sales combi« naisons policières. Au criminel, comme au

69 « civil, ce sont des magistrats de carrière » qui, chez nous, disent le droit. [Ils sont tous « intègres et indépendants. » La vie politique du garde des sceaux Louis Barthou a parfois des côtés comiques. En août 1928, alors que le nain Poincaré, au dire de Hutin (1), s'apprêtait à recueillir les « acclamations enthousiastes » de]'AlsaceLorraine — Barthou, Sarraut et Queuille [le laurier] travaillaient, dans le plus grand secret, à dominer l'hydre de la vie chère. Je croyais Barthou totalement absorbé par les amours de Victor Hugo et de MTM@ Drouet, 'de MTMe Victor Hugo et de Sainte-Beuve, de Richard Wagner et de Mathilde Wesendonck; eh bien! pas du tout! L'éminent collaborateur de Grand Lorrain, affligé par (1) Journaliste de l'Echo de Paris, thuriféraire des gouvernants de la République.

70 laugmentation incontestable du prix du gigot et du filet de boeuf — ce, en dépit de la Caisse d'amortissement — méditait, en sa qualité de garde des Sceaux, des restrictions calées et des interventions victorieuses aupres des marchands de détail et, comme dit IV Intransigeant de Bailby, des intermédiaires. Ces académiciens savent tout. Ils sont merveilleux, je vous le dis, admirables en tout point. Ils ont découvert Jonnart, en échange de quelques jetons du Suez. Ils songent a s'annexer un souteneur qualifié, en la personne de notre vieux camarade Aristide Briand. Ils travaillent au dictionnaire et, notamment, si j'en crois les communiqués, aux mots marchand, marchandise, et marche lorraine. Finalement, ils s'attaquent a la vie chère, et même très chère, avec un dévouement héroïque. Barthou fit 4 la presse ou, plus exactement, ace qu'il reste de la presse parisienne, les déclarations que voici et qui n'étaient, comme etit dit le pauvre Faguet, rien de moins que rassurantes. Elles étaient rigol

71 boches, assurément, surtout quand on connaît le scepticisme de Barthou et ce que raconte sa barbe à son oreiller, quand ils sont ensemble. Mais elles ne donnèrent pas du cœur au ventre aux zélés de Grand Lorrain et de son cabinet! Elles leur donnèrent même la chair de poule : « Nous faisons actuellement un travail intérieur — quésaco ? — Nous examinons de très grosses questions. Nous les prenons une & une, nous en voyons les détails et nous préparons des solutions qui seront soumises soit au conseil de cabinet, soit au conseil des ministres. « Notre travail doit rester secret, car il y a des décisions qui nous dépassent et d'autres qui seraient sans effet si on les divulguait dès maintenant. « Pour ces raisons, nous avons décidé de ne faire aucune communication à l'issue des différentes réunions que nous allons tenir. » Comme on objectait au garde des Sceaux l'impatience des consommateurs, il reprit

72 « Je comprends fort bien que l'opinion publique s'inquiète, mais pour l'instant nous sommes tenus à la plus grande réserve et nous devons observer un silence complet. « D'ailleurs, terminait M. Louis Barthou, il ne faut pas s'attendre à des miracles. » On sait assez que Louis Barthou ne croit pas aux miracles et que tel Hanotaux son collègue — et un chouette collègue ! — il ne conçoit pas l'utilité des ordres contemplatifs. Mais en lisant cette déclaration, je me suis dit que j'avais déjà lu cela un certain nombre de fois, dans les journaux de grandissime information et de grandissime bobard, depuis 1920 ! La raison véritable du secret juré entre ces excellents collaborateurs du Grand Lorrain de Lannes, c'est qu'ils n'étaient nullement fixés sur les restrictions à ordonner, ni sur les résolutions à prendre. C'était leur indécision, égale à celle de leur « chef », qui faisait leur hermétisme et leur bouchage à l'émeri. Tout le monde connaît la vieille chanson française :

75 Moi je sais quelque chose..., mais Je ne le dirai pas.

Lorsqu'une demi-douzaine de bons docteurs, réunis au chevet d'un malade, décident de ne fournir aucun renseignement à la famille inquiète, c'est, invariablement, parce qu'ils n'ont su se mettre d'accord, ni sur le diagnostic, ni sur le pronostic, ni sur le traitement. Boileau a écrit magnifiquement, dans une formule définitive : Ce que Von congnoit bien s'énonce clairement, Et les mots, pour le dire, arrivent avsement. La vérité, c'était que «ces messieurs » — comme disait le juge Barnaud (1) des policiers de la Streté générale — étaient aussi démunis, devant les progrès, essentiellement démocratiques, de la vie chère, qu'ils le seraient devant le cours des astres ou la reproduction des larves de gastéropodes. Leurs airs mys(1) Barnaud est le juge qui a saboté la première instruction de l'affaire de mon fils assassiné.

76 sérieux n'étaient faits que de leur ignorance. Il faut être naïf comme un lecteur de l'Intransigeant pour supposer une seule minute que Barthou comprit ou put quoi que ce soit à la montée, d'ailleurs logique, des prix de gros et de détail. Ces prix montent parce que le franc est déprécié et le franc est déprécié parce que le régime est fichu et que personne n'a plus la moindre confiance dans aucun ministre de la République. Nous ne croyons plus aux mesures prises contre les affameurs, ces affameurs étant les maîtres de la magistrature et de la police. Nous ne croyons plus aux mesures prises contre les stockeurs, accapareurs, etc., pour les mêmes raisons. Nous ne croyons plus à la prétendue malfaisance des intermédiaires. D'ailleurs, il n'y a pas d'intermédiaires plus malfaisants, ni plus bêtes, que les parlementaires républicains. Nous ne croyons plus à l'utilité des restrictions, auxquelles échappent ceux qui les préconisent et les édictent, auxquelles échappe l'Etat républicain.

77 Nous ne croyons plus à la fable de la lutte contre la vie chère. Une immense quantité de joueurs en Bourse. — dont beaucoup jouent pour le compte de politiciens — ont fait des bénéfices énormes avec les variations du franc et les péripéties ascendantes de la vie chère. La réalité est celle-ci : du moment que l'Allemagne était exonérée des paiements de ses ravages ; du moment que le régime républicain se reconnaissait comme débiteur vis-à-vis de l'Amérique et de l'Angleterre — alors que le sol français avait été le champ clos de la civilisation — notre ruine et banqueroute était inévitable. L'incapacité de Millerand, de Briand, de Poincaré, de Painlevé, de Caillaux, de reBriand, de rePoincaré, a jeté la classe moyenne de France au gouffre. La classe moyenne de France ne le sait pas encore, parce qu'elle est abusée par une presse mensongère et vile. Mais elle le saura. De ces souvenirs vieux de quelques années à peine, le lecteur peut conclure ce qu'il con

78 vient de penser des déclarations de l'érotomane Barthou quand il joue à l'homme sérieux. Quelques mois plus tard, très exactement au mois d'avril 1929, peu de mois avant la maladie du nain de Lorraine, il fut longuement question dans les journaux de Paris et de province d'un projet de loi sur la presse. 'Ce projet de loi absurde — dans les termes — ignoble — dans les intentions — et scandaleux par tous les bouts, que Poincaré, Barthou et Tardieu eurent l'aplomb de lancer dans leur *Matin*, eut le succès qu'il méritait. Applaudi par Dubarry et Snell, si bien dépiautés par Maurras, il provoqua chez tous les honnêtes gens un mouvement de dégoût. Le truc était tellement visible, la ficelle tellement grosse, argument de « salut public » comme disait la feuille fondée par l'assassin Alfred Edwards, si mani

79 festement mensonger, qu'on s'est demandé comment les trois signataires avaient pu faire fonds de cette manière, sur la bêtise, ou la lacheté, de la presse française, en lui présentant, comme une amélioration(!) ce baillon abject. Le plus beau c'est que ce chien de Barthou, qui finira, un de ces quatre soirs, dans un drame sadique ou dans la manie aiguë — c'est immanquable — est président d'une association de presse parisienne ! Ça c'est le comble, et quand je dis que ce « projet » rappelle le second Empire agonisant, je calomnie celui-ci. Il était moins hypocrite que le régime tortueux du nain, du chien et du décorateur malencontreux du commissaire Bourdrez, « armature de la République ». La vérité est que la divulgation des scandales sanglants, ou purulents, répétés depuis environ dix ans, et où apparaît la main de la Streté générale, dans les silences de la presse, comme dans les jugements, arrêts et verdicts d'une magistrature pourrie, que cette divulgation, dis-je,

80 est apparue aux derniers gouvernants de la République comme incompatible avec le maintien de leur régime. L'assassinat de Plateau — certainement policier — celui du petit Armand, dit « Gohary » — certainement policier — celui de Philippe Daudet — ou le réle sanguinaire de la police apparait manifeste en plus de vingt endroits — celui d'Ernest Berger — certainement policier — les assassinats de la rue Damrémont, ceux de Marseille, les assassinats de Bonservizi, de Ridard, de Petlioura, l'enlèvement de Koutiepoïff, etc., ont démontré, jusqu'à l'évidence, une organisation de meurtre, dont la racine est dans les bureaux de la rue des Saussaies, que commandait le sinistre Delange, appuyé sur les fonds secrets, à Paris. Si la conduite de Delange n'avait pas paru plus que suspecte & un magistrat aussi servile que Scherdlin, alors procureur général de la Seine, il n'aurait pas perquisitionné chez ce fonctionnaire, le 22 mars 1924, aux ordres du juge d'instruction Barnaud, pour découvrir ce rapport Comps, adressé à Delange, prou

83 vant la préméditation du meurtre de Philippe, et qui fut saisi dans le coffre de Marlier, expédié en Corse, le 9 août 1924. Je tiens, de la bouche de Scherdlin lui-même, cet aveu saisissant, et qu'il ne saurait renier : « Si Marlier, Lannes et Delange, monsieur « Daudet, ne sont pas les effroyables cri« minels que vous dites, ce sont, en tout cas, «les plus abjects menteurs que la terre « ait portés, » Par ailleurs, l'affaire du Bonnet rouge avait fait la preuve de la connivence indéniable — dans l'affaire des mutineries militaires de mai et de juin 1917 — de l'organe de Caillaux, de Malvy et de Cahen de Caiffa avec le grand quartier général allemand à Charleville. Painlevé a bien pu, sinistre veau, rappeler Caillaux au ministère des Finances, ou le mari de la Tueuse ne fit que précipiter la chute du franc ; Poincaré, sauveur du franc 4 quatre sous, a bien pu donner du « patriote » à Malvy, héritier de sa maîtresse Nelly Béril, fille de maison de rendez-vous; la Cour de cassation a bien pu « réhabiliter »

84 Leymarie, compère de Landau et de Marion, Leymarie, directeur de la Streté générale, condamné A deux ans de prison dans le même temps que Landau, Marion et Goldsky étaient condamnés a des huit et sept ans de bagne — avec cinq ans d'interdiction de séjour — dont Poincaré les a illégalement dispensés. Ces stigmates n'en subsistent pas moins, dans la chair de ces bandits, mêlés au sang de Calmette, que versa sauvagement, incitée par son mari, la femme a Caillaux. Comment faire taire ces souvenirs récents ? Comment faire oublier au peuple frangais cet amas d'horreurs, ce fumier digne des « grands ancêtres », ces travaux accomplis par la descendance de Fouché, de Barrère et de Carrier, ces crimes patents ? Telle est certainement la question que se posèrent Poincaré le nain et Barthou le chien, avant de rédiger leur projet de loi. Ils durent consulter Mouton, le Mouton, ex-directeur des Affaires criminelles, le Mouton de automobile de la Gazette du Franc, et aussi VYombre de Monier, premier président de la

85 Cour d'appel, qui vivait des subsides du traître Bolo — fusillé depuis — et des paquets de dix mille francs qu'il exigeait dans les procès portés devant sa juridiction de coquin. Entraîné par le poids des sanglantes infamies, accumulées depuis dix ans et davantage, Poincaré, tel Macbeth, en descendit la, lui qui se donnait — 6 dérision — comme un juriste — le juriste de Lannes et de Marlier. En d'autres termes, quand un régime est en accusation avec un tel bagage de trahisons, d'assassinats et de vols, il ne lui reste plus qu'une planche de salut — du moins le croit-il — : museler la presse demeurée indépendante de sa police et de ses financiers marrons. La était indubitablement l'origine du mauvais coup imaginé par Poincaré et Barthou. Il s'agissait non de faire taire les Anquetil, qui, étant en service commandé, passeront toujours entre les mailles des législations d'exception et de circonstance. Il s'agissait de supprimer, par le garrot du tribunal civil et de la « matière sommaire », les journalistes

86 qui osent s'insurger, quand on tue leurs amis ou leurs enfants, qui osent encore dire que les attentats politiques se combinent dans Vantre de la police politique (affaires Plateau et Philippe Daudet) et que les attentats contre la Défense nationale s'y trament également. Les autres moyens ayant échoué contre Action française, Poincaré et Barthou avaient imaginé ce bon truc, qui réjouissait quelques forbans de plume. Ceux-ci se réjouissaient trop vite. Force fut bien, après l'énergique et lumineuse campagne de Maurras, et les remarquables articles de Camille Aynard dans la Liberté, de jeter au panier cet infect projet. Ce qui me parut extraordinaire 4 ce moment, ce n'est pas que le Garde des Sceaux, Louis Barthou, traqué, pour ses mœurs sadiques, par la police — et qui ne saurait résister à la révélation de ses stupres — ait signé cette ordure de circonstance. Il ne pouvait pas faire autrement. Ce qui me parut extraordinaire, c'est que Poincaré-le-nain ait suivi... Quelle est donc la chaîne ?

L'ACADEMICIEN RECELEUR BARTHOU DEFENSEUR DE
LA MORALE ET DE LA VERTU N sait que Louis Barthou a entre les ()
mains et a publié un certain nombre de lettres et de pieces secrètes
concernant la famille Hugo, Juliette Drouet, maitresse du poete, Adèle
Foucher sa femme, la famille Foucher, le graveur Chenay, etc... Bref, au
cours de ces dernières années, tout se passe comme si ledit Barthou était le
dépositaire des reliques de Victor Hugo et de sa maison, venues a lui de
façon mysté

90 rieuse. Mon attention et celle de mon bien cher ami Georges Hugo, aujourd'hui disparu, avaient été attirées sur cette particularité, d'autant plus précisément que ces papiers et archives étaient connus de nous depuis le premier inventaire fait de la maison de Hauteville-House après la mort du poète. Nous avions remis alors 4 MTMe Edouard Lockroy et & Lockroy plusieurs enveloppes, soigneusement cachetées avec la griffe du vieux lion, portant en latin des désignations en vue du post mortem, ayant trait a son entourage immédiat et qui se trouvaient dans une petite bibliothèque située au pied d'un escalier dérobé, menant au fameux look-out d'Hauteville-House. Comment ces pièces rarissimes et dont plusieurs étaient spécifiées comme devant être bralées, et d'autres comme devant être conservées, étaient-elles tombées dans la possession du renifleur d'alcôves Barthou ? Tel était le petit problème bibliophilique qui piquait la curiosité de Georges Hugo et la mienne.

94 Barthou a publié notamment des extraits d'un petit cahier, faisant partie des reliquies dont je parle et ot l'auteur de la Fin de Satan, demeuré extrêmement vert, jusque dans l'Age le plus avancé, comme chacun sait, tenait en langue espagnole le livre sentimental — soyons poli — de sa cuisinière Mariette. Les vieillards ont parfois des caprices ancillaires. Celui-la, on en conviendra, n'intéressait point particulièrement la postérité, et sa publication montre bien le goujat d'un genre spécial, goujatus sexualis, qu'est le dégotitant petit athlète de la Chancellerie. Or, il y a quelques années s'est terminé en conciliation un procès intenté par les descendants de Hugo 4 un jeune journaliste, frere d'un écrivain connu, et que nous aurons la charité de ne pas nommer ici. Ce malhonnête gargon avait dérobé chez Mme Edouard Lockroy, dont il était Phète, un exemplaire des Contemplations et plusieurs photographies et papiers confidentiels appartenant a la famille Hugo. C'est Paffaire dite de l'exemplaire des Contemplations,

92 exemplaire auquel était jointe une pièce particulièrement importante, au point de vue de Sainte-Beuve et de MTMe Hugo. Cet exemplaire et les pièces qui l'accompagnaient ont défrayé discrètement la rubrique des tribunaux jusqu'au moment où lettres et photographies sont revenues au bercail, mais un peu tard. Mais du même coup s'est trouvé expliqué le mystère de la publication, par Louis Barthou, des autres pièces des reliquies et notamment du carnet de Mariette. Sa fuite avait la même origine que celle de l'exemplaire des Contemplations. En d'autres termes, Barthou, soit directement, soit par une personne interposée, était entré en possession de pièces de famille dérobées et dont il ne pouvait pas penser une minute qu'elles étaient venues à lui de façon licite, tous les descendants de Victor Hugo ayant le culte de sa mémoire, ainsi que de la mémoire de la malheureuse Mme Victor Hugo, née Foucher. Je dis « malheureuse », car c'est une destinée pathétique que d'être poursuivi jusque dans sa

93 tombe par les indiscretions hideuses de « Joseph Delorme » et les publications du voyeur et collectionneur frénétique Louis Barthou. Cette histoire, et quelques autres, expliquent comment Delange — contrdèle général des recherches, ne l'oublions pas, et qui a suivi de près les avatars de l'exemplaire des Contemplations, en tenant à jour la pelure « Barthou » — comment Scherdlin et Prouharam ont profité du passage de Louis Barthou à la Chancellerie pour me faire incarcérer, L'affaire des papiers et photographies dérobés par échelons chez MTMe Edouard Lockroy par le jeune journaliste dont je viens de parler, et publiés en partie par Louis Barthou, comporte plusieurs temps. Premier temps : étalage, par Louis Barthou, dans un ouvrage documentaire, consacré aux amours de Victor Hugo et de Mme Victor Hugo, des reproductions de pièces de toute sorte et de papiers de famille concernant : le général Hugo, Abel Hugo, la

94 famille Foucher, Adèle Foucher (MTM Victor Hugo), les relations épistolaires de Hugo et de sa femme, alors sa fiancée, de Hugo et de Juliette Drouet sa maîtresse et du graveur Chenay, son beau-frère ; plus de nombreux extraits des carnets intimes, où Hugo notait ses bonnes fortunes. Le public français, étant très léger et assez ignorant des choses qui se sont écoulées de 1840 à 1880, les salons et Académie étant accoutumés aux salamalecs vis-à-vis des « puissants du jour », toucheurs de jetons du Suez, etc., ces étonnantes bonnes fortunes bibliophiliques de Louis Barthou passèrent à peu près inaperçues. Cependant Georges Hugo, petit-fils du poète, et qui avait le culte de sa mémoire, m'en manifesta, à maintes reprises, sa stupeur, notamment dans l'année qui précéda sa mort. Nous nous rappelions fort bien avoir découvert le carnet dit « de Mariette », parmi d'autres pièces curieuses et des enveloppes scellées d'un triple cachet noir, que je vois encore, et les avoir remis aussitôt 4 MTM Edouard Lockroy

95 et 4 Lockroy, lors du premier inventaire fait & Hauteville House, a Guernesey, après la mort de Victor Hugo. Comment et par ou de pareilles fuites avaient-elles pu se produire ? Justement indignés de la mise en circulation de telles pièces intimes, les descendants de Victor Hugo ouvrirent une enquête, de laquelle il résulta que les archives de la famille avaient été pillées et dérobées en vrac, comme je le dis plus haut. Mais la police des Recherches n'eut pas de mal à apprendre que tous les documents annexes, acquis et publiés par Louis Barthou avaient exactement la même provenance. Soit que Barthou eût acquis ces pièces par une personne interposée — et coupable ainsi de recel — soit qu'il les eût payées directement au jeune filou, ou qu'il les eût recues du jeune filou, à titre de monnaie d'échange. Après cela le lecteur gottera certainement & son prix la saveur de la nouvelle suivante publiée récemment par les journaux :

96 « Par le jeu des règlements, c'est donc M. Barthou qui sera appelé, en novembre prochain, à présenter sous la Coupole le traditionnel discours sur les prix de vertu. » L'effondrement de l'Académie française s'accélère. Après la candidature unique et la réussite scandaleuse du seul Chaumeix, cobra de salon, au fauteuil du grand Clemenceau, voici Barthou directeur de l'Acadoumic et, comme tel, désigné pour prononcer solennellement l'éloge de la vertu en novembre prochain. On s'arrachera les places pour cette séance d'une ironie vraiment supérieure, après laquelle il n'y aura plus qu'à porter au Panthéon les malheureux restes du marquis de Sade. Mais, dès à présent, la rigolade doit être énorme rue Furstenberg et dans tous les endroits de la capitale où. Louis Barthou et son martinet jouissent d'une réputation si solidement établie. J'entends bien que la pauvre Compagnie crodlante, comme tant d'autres institutions, du fait de la démocratie, a voulu répondre

B i Rites Beene es ics rereae | Ey &B

99 par un « acte » au livre vengeur et terrible de Maurras : le Bibliophile Barthou. Les déplorables Verts n'ont pas réfléchi à ceci que Barthou, en ne poursuivant pas son accusateur en cour d'assises, dès les articles du mois de juillet 1927, dans l'Action française, a fait, par son silence épouvanté, la preuve que ces accusations étaient fondées. Ah! pardon, il a tenté comme je viens de l'expliquer, de concert avec Poincaré et, hélas! avec Tardieu, de faire passer en douce, avec l'aide du Matin et de Stéphane Lauzanne, un projet d'étranglement de la presse qui supprimait, d'un trait de plume, la loi de 1881 et soustrayait tous les hommes publics, ministres et hauts fonctionnaires, à la dénonciation ouverte de leurs crimes, méfaits, dols et délits. Mais ce n'est pas encore assez. Voici Médor Barthou qui moralise pour les Jeunes lectrices des ANNALES (oh ! oh !) POLITIQUES (ah ! ah!) ET LITTÉRAIRES (hi ! hi f). Il leur révèle, avec un regard malin sous le lorgnon, les mystères, légèrement fripés et

100 éculés, des couloirs de la Chambre des députés. En même temps, il pousse un hymne à la gloire d'André Tardieu, ce qui signifie — pour qui connaît le sinistre « bibliophile » — qu'il est à la tête de la coalition actuellement dirigée contre Tardieu. Car dans la vase qui sert d'ame à Louis Barthou, quelque chose surnage continuellement, comme lécume sur une eau bourbeuse: la duplicité. Que dis-je : la triplicité. Ce drôle est tortueux. Capus disait de lui, de sa petite voix flatée : « Je le crois exactement capable de tout... sauf de loyauté. » Mais il est plus percé à jour qu'une vieille passoire, et il n'y a pas un huissier de la Chambre qui ne connaisse les ruses de Barthou, étroitement enlacées à ses mœurs et fagotées de la même façon. Par là-dessus, une poncivité tout académique, le ronron enguirlandé d'un Barrère, crapule onctueuse qui faisait les délices des beaux esprits de la Terreur, et les élégances d'un marquis de Fade. La grossièreté obscène de Barthou, bien connue de ses voisines de

104 table, est volontiers poudrée a frimas, virevoltante sur des talons rouges (et il y a de quoi)... de porter un tel corps. Vous aurez une idée de son genre, alors qu'il fait le bel esprit, par un bout de son papier grotesque des Annales, dont je vous donnerai ensuite la clé, le Médor-Munito (1) de la rue Furstenberg s'exprimant volontiers par rébus. « Les couloirs du Parlement sont des coulisses ou! se joue souvent la vraie pièce. Ainsi le dénouement préparé livrera son secret dans la salle voisine, devant des spectateurs mal informés qui en ignorent l'élaboration et l'habileté ne répugne pas toujours a être cynique. C'est dans ces coulisses, tantôt affairées et tantôt mystérieuses, que s'échangent les répliques les plus sincères. En attendant la mise en scène, le décor et la tribune, et pendant que la toile est encore baissée, des machinistes expérimentés combinent et essaient leurs ressorts. Il y en a de toutes les sortes. Chacun a son genre. Celui-ci (1) Munito était un chien savant, habile a résoudre des devinettes.

102 forme un groupe ou sa voix, -qui est pour son erand talent un précieux auxiliaire, use de toutes ses ressources, de toutes ses nuances et de toutes ses modulations : il captive autant qu'il persuade. Celui-la préfere les confidences, les petits coins, les compagnies peu nombreuses : il a une sorte d'art diabolique pour s'assurer des concours qui se donnent. illusion d'être des complicités. D'autres jouent leur jeu ala bonne franquette et ouvrent innocemment leur ame. » Il faut croire que le négre n'était pas en train quand il a pondu ce « Barthou », ou, comme dirait Anquetil, ce « Louis ». Mais les portraits «a la Saint-Simon » — un « SaintSimon » tombé dans un bicorné académique — sont reconnaissables et significatifs. Le premier « celui-ci », c'est Briand « qui captive autant qu'il persuade ». Le second «celui-la, qui a une sorte d'art diabolique pour s'assurer des concours, etc. », c' est Mandel, redouté de Médor et & qui Médor ne pardonne pas d'être allé, en compagnie d'Herriot et de Daladier, demander a Tardieu la rupture

103 de mon exil « bajoté ». Quant aux joueurs de bonne franquette, ouvriers de la portière de leur Ame innocente, c'est Barthou en personne, apprenez-le, 6 jeunes et candides lectrices des Annales, Vhomme vertueux et franc qu'est Louis Barthou, distributeur ici de prix de vertu, et la... de prix d'une autre espèce. Barthou, Briand, Poincaré... Trois fourbes de forme différente, de la même génération ou a peu près, parvenus 4a la direction du régime par des voies opposées et des procédés similaires, toujours rivaux, parfois ennemis, souvent alliés et même complices, dont la carrière sinueuse et rampante n'offre pas une action noble ou simplement courageuse, pas une pensée élevée..., rien qu'un désert d'intrigues plates, plus ou moins dégottantes et ténébreuses. Barthou est plus haineux ; Briand plus vache ; Poincaré plus ennuyeux. Je les ai vus d'assez près a la Chambre pour bien les connaître. Derrière leur phraséologie, conventionnelle chez Barthou, pittoresquement canaille chez Briand,

104 le voyou au grand cceur, filandreuse et guindée chez Poincaré, je discerne les véritables intentions, la même vanité incommensurable. Briand, c'est la gnole rancunieère. Poincaré, c'est le petit rageur mal contenu. Barthou, lui, est A fond de férocité ; et, au fond, les deux autres ont peur de lui, car il a un tempérament d'empoisonneur lent et masqué. Quand un rebut humain comme Barthou a été pendant de longs mois garde des Sceaux, protecteur de magistrats félons, exécuter des ordres de policiers criminels, il n'est pas étonnant que la Justice soit dans Pétat de complete décomposition et nous la voyons aujourd'hui. Debout ou assis, ces juges, circonvenus et terrorisés, talonnés par une puissance obscure qui est censée leur auxiliaire, et qui est en réalité leur tyran, ne savaient plus et donner de la tête, ni du code. Ainsi s'explique l'attitude inconcevable de Donne-la-Guigne et de Pressard, n'ouvrant une instruction sur le rapt du général Koutiepoïff et ne lançant des commis

107 sions rogatoires que deux semaines après ledit rapt (sans doute afin de laisser aux criminels le temps d'échapper au chatiment), et mettant en circulation le bruit calomnieux d'après lequel la victime avait 50.000 francs dans une banque en faillite ! Les années pendant lesquelles un misérable en habit d'académicien, tel que le ministre Barthou, est demeuré, accroupi et fouetté, sur la Justice française, ont mis celle-ci en capilotade. Quant à la police de S. G., elle est demeurée « delangienne » en plusieurs de ses éléments, même après la mise à la retraite, toute récente, de cet individu, et nul ne serait étonné d'apprendre qu'elle a sa part, plus ou moins active, dans le crime de la Guépéou.

The text on this page is estimated to be only 27.22% accurate

CHAPITRE QUATRIEME a at a fy a a . . " 7 = 2 , a Ze = , : .S
Ve, : : ptt a ; ee aad OO Ee ye ee 1 8 es f Dg, .

MEDOR N avait certes déjà vu des Gardes des Sceaux de la République tarés, notoirement malhonnêtes. On en avait vu qui non seulement ne savaient pas un mot de droit, mais encore ignoraient l'orthographe et étaient incapables d'écrire un billet de dix lignes, tel Aristide Briand. Mais jamais on n'avait vu le grand chef de la Justice, dans un pays qui fait encore figure par le monde, demeurer sans broncher sous le coup des accusations, détaillées et précises, que Maurras a portées contre Louis Barthou. Je ne parle pas des accusations con

112 cernant la façon dont Barthou s'est formé une collection de livres rares, de manuscrits et de correspondances scandaleuses. Je parle des: accusations portées contre ses mœurs, dont V'infamie était d'ailleurs notoire à la Chambre des députés, pendant la précédente législature. À la Chambre, comme dans les réunions d'hommes censés attelés à une besogne sérieuse, — qui est, en l'occurrence, la ruine du pays — on tourne tout au comique. Je ne saurais reproduire ici les plaisanteries, Jeux de mots et 4 peu près, que faisait fleurir le récit des frasques abjectes de Barthou. Néanmoins, sa conduite cauteleuse, quand vint 4 la tribune l'affaire Paul-Meunier, — j'interpellais 4 ce sujet — me donna beaucoup à réfléchir. Je le sentis pincé, coincé entre la crainte de la police et celle d'un vigoureux shampooing, que je m'apprêtais 4 lui administrer. C'est À cette occasion qu'il me « donna » Bompard, alors président de la Chambre des Mises, aujourd'hui conseiller 4 la Cour de cassation. J'ai eu l'occa

The text on this page is estimated to be only 37.33% accurate

T.S€vNEP y

115 sion de voir de près ce personnage, lors des audiences consacrées au rejet « par ordre » de ma demande de révision 4 la chambre criminelle de la Cour de cassation. Pour que Barthou ait agi vis-a-vis de moi, de Delest, de Pujo, comme il a agi, en juin, juillet 1927, après les confidences qu'il m'avait faites sur Bompard, il faut que les policiers assassins de Philippe aient exercé sur lui une pression formidable. Je sais aujourd'hui, de bonne source, que c'est par l'intermédiaire du procureur général Scherdlin que s'est, sous forme d'allusions claires, exercée cette pression. Scherdlin, en bref, a dit 4 Barthou : « Je ne réponds plus de rien [sous-entendu « quant A vous »], si Daudet n'est pas arrêté et emprisonné. » Barthou, qui est malin, a pris les devants et parlé d'une conversation, A mon sujet, avec Scherdlin ; mais il n'a pas dit a la Chambre le meilleur, c'est-a-dire la menace, le chantage policier. C'était délicat a exprimer. On pense bien que ce n'est pas de gaité de cceur que Barthou a exigé l'incarcération

116 de Daudet, de Delest, de Pujo, d'une mère de famille et de son baby. Les nouvelles de ma modeste personne que faisaient prendre de moi, chaque matin, avec une tendre sollicitude, Barthou et son compère Albert Sarraut, indiquent assez qu'ils étaient peu rassurés sur les intentions secrètes de la police politique à mon égard. Ils auraient voulu nous gracier, j'en suis convaincu, et Poincaré aussi l'aurait voulu, ne fit-ce que pour se débarrasser d'une responsabilité redoutable. Mais la police leur avait fait dire encore par Scherdlin : « Nous voulons qu'ils restent en prison. » La était le drame. Lorsque nous avons quitté la Santé dans les circonstances que l'on sait, ses collègues ont vu Barthou livide, terrifié, anéanti. Il se demandait : « Que vont faire de moi Delange et les autres? » C'est ce qui explique qu'il ait voulu donner, aux assassins et maîtres chanteurs de la S. G., des gages de sa servilité parfaite, en incarcérant Pujo, et, au risque de le tuer, un nourrisson de quatre mois! Je le dis comme je le pense: un Garde des

117 Sceaux qui est un débauché du style de Barthou, et que la police des meceurs tient de pied en cap, est capable de n'importe quoi pour éviter la publication de sa _ pelure par le Carnet de la Semaine, les Potins de Paris, ou un autre torchon de même farine. Mais Barthou ne prévoyait pas ce qui allait suivre, je veux dire la campagne sévère et juste de Maurras et la publication de ces stupres qu'il espérait, a force de complaisances pour « ces messieurs » assassins, tenir sous le boisseau. En lisant ces lignes vengeresses, au cours de nos déplacements et villégiatures, nous nous demandions, Delest et moi : « Poursuivra-t-il, ou démissionnera-t-il ? » Barthou n'a pas poursuivi, et il n'a pas démissionné. On me disait que son entourage avait insisté auprès de lui pour qu'il fit un procès en assises. Il eut ce mot : « Je ne puis pas. » C'était exact : il ne pouvait pas, parce que les accusations étaient fondées. Chose remarquable, et qui donne beaucoup à penser, les communistes, frappés sur

118 ordre de Barthou de peines énormes, n'ont jamais fait, dans l)Humanité, la moindre allusion aux meeurs spéciales de Barthou. Tout cela pue la « combine » a plein nez. Sur quelles bases ? Le gouvernement a trouvé un compromis entre les sommations anticomunistes des financiers hollandais et américains et les sommations procommunistes de Caillaux, de Malvy et des créatures de Berlin et de Moscou a Paris. Mais entre la banque et la police, Poincaré, qui tutoie Barthou, qui connaît les mœurs de Barthou et qui manque légèrement de courage moral, a dû se sentir quelquefois assez mal a l'aise. Il reste ce scandale inoui : un Garde des Sceaux, cloué nu au pilori, de cette façon, par un écrivain politique, par un écrivain tout court, qui représente ce que représente Maurras aux yeux du monde civilisé; et persévérant dans des fonctions qu'il déshonore, sans oser poursuivre son accusateur ! C'est le cas de rappeler le « crève donc, société ! » Il n'y a pas, dans la ménagerie républi

1419 caine actuelle, d'homme plus fourbe, pervers et perfide que Barthou. Il est universellement méprisé, honni et hai. On le vit bien quand, en juillet 1927, il voulut s'expliquer, en roulant les syllabes, 4 la tribune de la Chambre. Le misérable fut couvert des pires injures et huées par tous les députés, réunis, sur tous les bancs, dans une commune exécration de sa vilenie. Pale, défait, anéanti, avec sa bibine de chien obscène, il regagna son banc de galérien ministre, o il cuva sa rage lentement. C'est un sadique endurci et retors, done un être capable de tout. Le récit de ses vices abjects, et qu'il est impossible de décrire, défraie, depuis quinze ans, tous les lieux de débauche de Paris et de sa banlieue. Mais, comme en ces sortes de choses, les précisions formelles manquaient. Elles sont venues au moment ou le scandale judiciaire que je dis plus haut déliait les langues de tous les cétés. On a su dans quel endroit « Médor » (c'est le nom de« guerre » 4 quatre pattes de ce chef de la Justice frangaise) se livrait a ses

120 exercices innommables. On a connu le nom (Jacqueline) et l'adresse de sa principale rabatteuse. Maurras a publié le texte exact de ses exigences et « commandes » par téléphone et son code secret. Accablé par ces détails écrasants, et par d'autres qu'il pressentait derrière ceux-la, il n'a pas osé bouger, il s'est tapi, avec ce rire derrière son lorgnon qui traduit une frousse intense. Comme les obsédés de son espèce, ce qui l'excite, au delà du fouet, c'est le sang, c'est la combinaison ténébreuse, au bout de laquelle il y a un cadavre. Barthou est un personnage d'Eugène Sue; ce Garde des Sceaux de Poincaré c'est un homme qui danse nu — c'est le cas de le dire — sur la corde raide, au-dessus d'un champ de couteaux. Avec cela, de risibles prétentions littéraires et une extraordinaire existence de bibliophile aux aguets, d'employeur de « négres » et de pourchasseur, qui lui fait gotter les affres de scandales menaçants, puis étouffés par des décorations et des places.

The text on this page is estimated to be only 41.60% accurate

(ou £'feune Se Ua Signature) D aprdr €&. Mamet

123 Barthou est un aliéné non mental, mais MORAL. J'ai proposé, voici déjà une douzaine d'années, le terme d' « aliénation morale » pour remplacer le terme absurde de libido et celui, non moins boche, de psychopathia. C'est un personnage pour Delteil et Maryse Choisy. Barthou n'est qu'un petit toutou, tenu en laisse par « ces messieurs » de la Sareté générale qui lui transmettent leurs ordres par un planton, ou par un procureur général. Il faut le plaindre, mais il faut plaindre aussi la société française, qui a eu si longtemps un gibier de débauche au ministère de la Justice. Ainsi s'expliquent des crimes volontairement impunis comme l'assassinat de Parédés, des scandales comme Vaffaire Almazian. Un de ces quatre matins, faudra-t-il interner Barthou, avec une fiche un peu différente, comme il a fallu interner Viviani ? Aussi ne saurait-on trop savourer la mirifique ironie de cette petite nouvelle, glanée dans un coin des journaux alors que j'étais en Belgique.

124 « La Société des dessinateurs-humoristes offre 4 son président, M. J.-L. Forain, membre de l'Institut, un grand banquet pour fêter sa récente promotion au grade de commandeur de la Légion d'honneur et l'ouverture du 21^e salon des humoristes. « Ce banquet qui aura lieu le 1^{er} mars, à 8 heures, à la Taverne de Paris, 3, avenue de Clichy, sera présidé par M. Barthou. Toutes les adhésions doivent parvenir à M. Maurice Neumont, secrétaire général, 1, place du Calvaire (18^e). » Vous l'avez deviné, il s'agissait — et je ne suis nullement indiscret en le révélant — d'offrir 4 Louis Barthou, par la main d'un « nègre » peint au ripolin, le martinet d'honneur, œuvre du sculpteur Fiirstenberg, qu'a fait confectionner l'Action française. J'avais vu ce bel objet. Il était digne de l'académicien auquel il devait être remis, dans les conditions d'humour et de franche et salubre gaité, requises par les circonstances. Aussitôt averti de cette divertissante cérémonie, j'avais écrit, pour joindre au fouet, le

125 petit mot suivant qui a da, je l'espère, être lu au dessert. « Monsieur le Garde des Sceaux, « Je profite de la présidence que vous avez bien voulu accepter au banquet de ce soir, pour vous faire tenir, au nom de VPA. F. [Ligue, Camelots et rédacteurs du journal] ce petit instrument qui vous rappellera des heures agréables et ot nous voulons voir un symbole de cet « honneur » que vous appelez légion. « Le « négre » qui vous le remettra, n'est autre que M. l'ex-procureur général Scherdlin, délégué lui-même. de vos policiers de la Sareté générale dont vous avez, a bon droit, une si belle frousse, et qui ont nom Delange, Marlier, Flaoutter, Lannes, et Colombo. Si vous voulez l'essayer tout de suite, M. Scherdlin s'en chargera, 4 défaut de mademoiselle Jacqueline. Le spectacle de votre gambadante nudité, monsieur et cher Médor

126 Garde des Sceaux, ne déparera pas un banquet d'humoristes.
» Car il faut bien vous avouer que moi non plus je ne détestais pas la blague avant que la police politique de la République — couverte par la magistrature de Médor Barthou — ett fait lachement assassiner. notre petit gargon.

The text on this page is estimated to be only 45.77% accurate

ot SE < ss CHAPITRE CINQUIEME ~ ee e =

LA JUSTICE SOUS BARTHOU At, depuis fort longtemps, le sentiment J tres vif de l'effondrement de la Jus tice en France. Il semble bien que, surtout depuis une trentaine d'années, la justice et la police soient en quelque sorte inhibées officiellement dans les affaires précisément ow Etat et ses supports sont particulièrement intéressés. Le juge dit d'instruction se fait alors, d'une façon automatique, suivant un rite quasi invariable, juge de non-instruction. Il suffit de rappeler quelques affaires célèbres et leurs juges.

130 Voici Boucard, le petit Boucard en 1904. Il est chargé de l'affaire Syveton. Il a en mains tous les moyens de parvenir rapidement a la vérité. Elle hurle dans son cabinet, cette vérité. Elle éclate dans les coïncidences des dates, dans la disparition de notre malheureux ami a la veille du procès qui devait être, pour lui, un éclatant triomphe et, pour le dreyfusisme, un écrasement. Or, que fait Boucard, au lieu de procéder aux mesures rigoureuses, décisives, immédiates qui s'imposaient ? Il s'occupe uniquement de réunir des témoignages pour corser la fable de la débauche, habilement lancée, dès le lendemain du crime, par le journal d'Arthur-Judas Meyer. Il se préoccupe de charger le mort, non de découvrir les assassins ou l'assassin. Le gouvernement lui a dit : « Il faut qu'il y ait eu suicide ». En dépit de toute vraisemblance, en dépit des faits constatés, ce valet d'instruction conclut au suicide. Dans le même temps, la police et la Sûreté tout court demeuraient inertes ou

131 & peu près. Elles ne s'employaient, elles aussi, qu'à recueillir, par la pression, des témoignages immondes, de ces témoignages de sentine qui en aucun temps, en aucun pays n'ont jamais compté... Ce fut, certes, un hideux scandale, et je puis bien dire aux coquins qui le montèrent que, si l'Action Française avait été alors ce quelle est aujourd'hui, une armée en marche, les choses ne se seraient pas passées de la même façon. Voici Leydet, le Joseph de Vaffaire Steinheil. Il accepte qu'on lui confie l'instruction, malgré des rapports sentimentaux avec la veuve de l'assassiné qui auraient dû le faire se récuser immédiatement. On raconte qu'il la tutoie dans son cabinet. Il ne cherche rien; il se noie exprès dans une histoire de lévites et de femme rousse parlant l'argot de 1830, qui est à l'affaire Steinheil ce que l'explication par la débauche fut à l'affaire Syveton. Car, le parallélisme de ces deux tragédies bien républicaines est tout à fait curieux et je m'étonne qu'il n'ait encore tenté aucun psychologue. Le scan

132 dale devient si visible que le gouvernement, pour donner le change a l'opinion, doit remplacer le juge Leydet, ridiculisé et chansonné dans tout Paris, par le juge André. Celui-ci use d'une autre tactique, aboutissant au même résultat. Il embrouille tout. L'esprit qui dirige et anime certains juges n'est pas moins effarant que la servilité des autres. L'histoire retiendra les noms de ces deux magistrats, MM. Godefroy et Tronquoy, qui, fidèles à la formule, prétendaient, en pleine guerre, ouvrir à l'ennemi l'accès de nos prétoires! La veuve d'un officier français eût pu, d'après cette doctrine, être contrainte d'acquitter une dette envers le meurtrier allemand de son mari, entre le 3 août 1914 et la fin de la guerre. Je me rappelle encore les cris de triomphe du Bonnet rouge, en enregistrant ce jugement fabuleux, et qu'un maître en la matière, notre éminent confrère Edgard Troimaux, avait si sagement et si vigoureusement réfuté. Certes, les juges du Tribunal civil de la Seine montrèrent, dans leurs attendus, plus de clair

133 voyance et de patriotisme que leurs collègues Godefroy et Tronquoy. Que dire de la haute magistrature et de la honte dont elle s'est couverte avec les Monier, les Bompard, les Mouton ! La guerre s'achève. Par la volonté de Clemenceau les traitres sont jugés. J'assiste, en qualité de témoin, au proces LenoirDesouches-Humbert-Ladoux devant le troisieme conseil de guerre. Le désespoir, les cris, les gambades douloureuses du premier président Monier, factotum de Bolo, devant ce public d'avocats, d'élégantes et de journalistes, me donnent beaucoup a penser. Ce n'était pas un haut magistrat [le premier président de la cour d'appel est le second magistrat assis de France, hiérarchiquement parlant, mais, en fait, et pour l'importance, il est le premier], c'était un état de choses, qui attestait ainsi sa déchéance. Un aventurier de basse catégorie, avec son argent, s'était rendu maitre d'un poste d'Etat, je veux dire du gredin — ou de la chiffre — occupant ce poste. Chacun se rappelait

134 qu'avant de tuer Calmette, la femme Caillaux était allée consulter Monier. Il semblait que la Justice ne put descendre plus bas. Depuis, nous avons eu Louis Barthou Garde des Sceaux. Voici ce qu'on a pu voir. En 1922, Ministre de la Justice, dans un des Ministères Poincaré, son attitude dans l'affaire Paul Meunier ahurit tout le monde. Grand chef de la Justice, il se déclarait sans nul recours et désarmé contre une décision contraire au bon sens et qui compromettait les intérêts sacrés de la Patrie. Lui qui s'était élevé contre « la gangrène judiciaire » permit à celle-ci de produire, sous sa direction, ses effets les plus gazeux et les plus pernicioeux. Il ne pria pas son procureur général de rappeler au devoir le président défaillant d'une Chambre des mises en accusation à l'endroit d'un personnage tel que l'ancien député de Aude, Paul Meunier. Ce président de Chambre s'appelait Bompard et est aujourd'hui Conseiller à la Cour de Cassation. Le président Bompard était un juge politique, venu de la politique à la

135 magistrature, ancien député radical, ancien terre-neuve de Waldeck-Rousseau, qui le nomma conseiller de préfecture quand il fut battu aux élections par Pugliesi-Conti. Il fut Yintime du sénateur Debierre. Le président Bompard était aussi fort hé avec Millerand, auquel il devait sa nomination de président de chambre a la cour d'appel. Il arriva A soustraire a la Justice Paul Meunier. On peut croire qu'il ne le fit pas sans ordre. Peu de temps après Paul Meunier mourut dans des circonstances demeurées mystérieuses. Des arrêts scandaleux — ot la Défense nationale était en jeu — ont montré a différentes reprises que trop de magistrats ignorent complètement leur époque, l'existence toujours menagante d'une Antifrance aux aguets, les menées des traitres et des agioteurs, et le risque que leurs crimes, plus ou moins habilement dissimulés, ont fait courir a la patrie. Ces juges s'en tiennent a une lettre imbécile et meurtrière. Ils néghigent l'esprit qui vivifie. Quelques-uns même

136 oublient leur devoir d'impartialité jusqu'à venger, sur les écrivains patriotes, les justes reproches adressés à leurs collègues défaillants. Je n'insiste pas. Les graves événements qui s'annoncent montreront, une fois de plus, de quel côté est le bon droit. Mais Vheure du chatiment sonnera, et les dénis de justice seront expiés. Il y a quelques années, sortant de la Chambre, je rencontrai un haut magistrat, d'une autorité reconnue, relativement jeune, lequel m'annonça qu'il allait prendre sa retraite. Comme je m'en étonnais, il me dit que deux de ses collègues, qu'il me nomma, étaient cause de sa détermination : lun, le président Albanel, dont la partialité, simplement ignoble, au moment du procès de la tueuse Caillaux, lui avait donné, pendant quinze jours, envie de vomir; l'autre, le premier président Monier, dont l'infamie, révélée au procès Bolo, le remplissait d'horreur. La pensée que de si hautes fonctions pouvaient être occupées, dans des temps aussi graves, par de pareils individus, l'in

The text on this page is estimated to be only 39.40% accurate

= a D ‘ for 3° RS OA Se% WOY F350 — TT eo » = MLL, ln Mir
Wy y Mili Wy) Wie A a ar

139 citait a se retirer. En vain lui fis-je remarquer que le retrait des bons facilitait l'accession et la tAche des mauvais. Mon interlocuteur persista dans sa résolution. Je l'avais connu, une vingtaine d'années auparavant, fermement attaché a la République. Il m'apparut que ses illusions étaient bien mortes ! Vous me direz que la partialité politique, si hideuse soit-elle, d'un président Albanel, que l'indignité avérée d'un président Monier, ne signifient pas grand'chose. Tout de même, ils valent, l'un et lautre, en tant que symptômes. Il est clair qu'une magistrature, a laquelle on inflige comme gardes des Sceaux des lascars tels que Humbert et Thévenet, de falote mémoire, un abruti comme Viviani (20.000 francs de subvention au Bonnet rouge pendant la guerre !), un détritrus social comme Briand, l'outrage public a la pudeur du pré de Toutes-Aides, et enfin un chien comme Barthou, ne peut être que ce que nous la voyons. Sous la dictature de Clemenceau, et parce

140 que c'était la guerre, il y a eu, en France, une Justice. La trahison a été poursuivie vigoureusement, et ce sera l'honneur d'Ignace d'avoir, dans ses fonctions de sous-secrétaire d'Etat à la justice militaire, complètement négligé le point de vue politique, pour ne voir que l'intérêt national. Plus tard, la plupart des candidats aux élections du 16 novembre déclaraient, dans leurs professions de foi, que leur principal soin serait de chatier les mercantis, agioteurs et profiteurs de la guerre, qui avaient dérobé, à la France envahie et accablée, de nombreux milliards. A en croire les affiches de novembre 1919, on allait voir ce que l'on allait voir et les parlementaires bleu horizon s'apprêtaient à secouer vivement les puces des magistrats indolents, ignorants ou serviles. Depuis lors, on a vu... que l'on ne voyait rien. Après un cabinet Millerand et un cabinet Leygues — où la répression judiciaire a été nulle — est arrivé un cabinet Briand, sournoisement favorable à la pire racaille. Non seulement l'affaire Vilgrain a été enter

144 rée en cinq secs, — avec toutes ses dépendances, et vraisemblablement en raison de ces dépendances et annexes ; — mais encore le Garde des Sceaux, as de 1|'Entente, M. Bonnevey, s'est contenté d'assister a la faillite totale de la justice républicaine, en même temps que des espérances mises dans la Commission des Marchés et dans la Commission des Spéculations, 4 la Chambre. Nous n'oublions certes pas le formidable réquisitoire, ni la magnifique attitude du procureur général Delrieu, de la Cour d'Aix, dans l'affaire du marseillais Théodore Mante. Nous n'oublions pas l'arrêt impérissable du tribunal de Melun dans l'affaire Reiss (qu'a-vait précédé l'arrêt non moins saisissant du tribunal de Toulon dans laffaire Uhde, avant la guerre), Nous n'oublions pas les immenses services rendus, sous l'uniforme militaire, pendant la guerre, par ce juge courageux qu'était M. le conseiller 4 la Cour Bouchardon secondé par M. l'avocat général Mornet. Nous n'oublions pas la ténacité du commandant Abert.

142 Mais, depuis, Louis Barthou étant Garde des Sceaux, qu'avons-nous vu ! L'assassinat de mon fils Philippe. I] est un symptôme plus redoutable que l'assassinat concerté d'un enfant de quatorze ans et demi: par de hauts fonctionnaires de police, maquillant ce crime en suicide: c'est le quitus donné aux assassins par le procureur général. Il est un symptôme plus redoutable que ce quitus, c'est le pretium stupri cynique accordé peu après, et publiquement, au dit procureur général. Scherdlin, dès le mois de décembre 1923, a su que Philippe ne s'était pas suicidé. I] m'a dit en propres termes, et il ne saurait le nier : « Ce qui est encore plus grave que l'absence de balle dans le taxi, monsieur Daudet, c'est le fait qu'on ait retrouvé la douille. » I] m'a dit, un autre jour, au sujet de ma plainte contre Marlier, Lannes et consorts, qu'il n'aurait pas accueillie, s'il avait jugée non fondée « C'est un duel formidable, monsieur Daudet. » I] m'a dit, enfin, au sujet de Marlier et de ses insinuations d'assassin dans le

143 cabinet de Barnaud, le 6 février 1924 « Mon indignation a été telle, en apprenant de Barnaud les propos de ce misérable, que j'ai fait sauter mon encrier en l'air. » Ces déclarations ne l'empêchaient pas de rédiger, d'accord avec Sevestre — qui, lui, est un magistrat 4 tout faire et le type même du pleutre libéral — le réquisitoire de juillet 1925. Ah! monsieur Scherdlin ! monsieur Scherdlin ! . Vous êtes un honnête homme, dans le sens immédiat de ce mot. Ce n'est jamais a vous qu'on pourrait reprocher ce que l'on reproche, 4 bon droit, 4 la mémoire sinistre d'un Monier, premier président de la cour d'appel et aspirant a l'emploi d'administrateur d'Henri Letellier ! Jusqu'a la rédaction de votre ordonnance, exclusivement, je vous croyais, en outre, loyal et humain. C'est avec douleur, croyez-le, que je me suis aperçu, que j'ai dû me rendre compte que je m'étais trompé. Le sentiment que j'ai de mon pays me faisait une douceur, dans mon

144 malheur, de trouver a la tête du Parquet de Paris, un magistrat digne de ce nom, de ferme langage et indépendant. Vous rappelez-vous nos rencontres, monsieur Scherdlin, dans votre majestueux cabinet du Palais, qui a entendu tant de confidences, et si douloureuses. Vous rappelez-vous aussi l'étonnement, demi-joué, demi-sincère, que vous avez éprouvé, quand je vous ai apporté une liste de noms et d'adresses, établissant l'étroite connivence et complicité de la police politique et du Libertaire ? Ainsi fut dissipée cette fiction, d'après laquelle la petite bande de « théoriciens » et de cambrioleurs groupée, autour de l'attentat aux mœurs Sébastien Faure — homme de Malvy — serait un service distinct de celui des Renseignements généraux de la préfecture de Police, ou du service du contrôle secret de la Sûreté générale. Vous rappelez-vous, enfin, au début de février 1925 — Caillaux n'étant pas encore ministre — notre entretien, toujours dans

TF. SENNEP Sag mL, 6 ati | ge ki Yf) a. PS NOTH 5 SPH TEE
ui. Prt ond 4, m4 ren We Y pn rel a Wapin nf

147 votre cabinet, au moment où M. Laugier prit la succession de M. Barnaud, quant au dossier du meurtre, grimpé en suicide, de Philippe ? Je vous racontai comment ma femme, moi et deux témoins étions descendus dans le sous-sol de Flaoutter, 46, boulevard Beaumarchais — Flaoutter avait quitté la librairie depuis quelque temps — et avions remarqué des taches rouges suspectes, rouille ou sang, sur la muraille de la pièce où notre enfant a été étranglé et assassiné, le samedi 24 novembre 1923. Je vous indiquai, sur la porte de votre cabinet, la hauteur et emplacement de ces taches. J'insistai sur certaines autres particularités, révélant une recherche à la lampe faite au plafond de cette pièce. Je vous demandai une perquisition immédiate. À ce moment votre œil aigu, dans votre physionomie professionnellement impassible, se couvrit d'une sorte de voile. J'eus l'impression que vous en saviez plus long que moi. Vous m'avez répondu : « Monsieur Daudet, M. Laugier, qui est maintenant chargé de reprendre entièrement ins

148 truction, va faire certainement cette perquisition. CE s'ERA SA PREMIERE MESURE. » Je ne pense pas, monsieur Scherdlin, que vous puissiez renier ce propos. Or, cette perquisition n'a jamais eu lieu, et, cependant, elle s'imposait. Elle n'a jamais eu lieu parce qu'elle aurait amené, automatiquement, l'arrestation de cet effroyable bandit et chien de police qu'est Flaoutter, Vindicateur, l'ami et le complice de Lannes, et parce que l'arrestation de Flaoutter, qui aurait aussitôt parlé, en eût amené forcément d'autres. Ce refus obstiné d'une opération de justice que vous m'aviez formellement promise, et que M. Laugier, à votre suite, m'avait formellement promise, prouve que, si vous aviez reçu du garde des Sceaux René Renoult, prédécesseur de Steeg, l'ordre de suivre ma plainte, vous aviez reçu en même temps l'ordre, complémentaire, de ne pas arrêter Flaoutter. Ne me dites pas non, monsieur Scherdlin ; je ne suis, malheureusement, plus un jeune homme, et je sais aussi bien que vous comment on style un haut

149 magistrat, qui sait comprendre a demi-mot. J'ai vu d'aussi près que vous, peut-être de plus près, les politiciens de la République. Seulement, je publie mon mépris pour eux, alors que, haut fonctionnaire, vous devez naturellement le contenir en deca de vos lèvres habiles. Votre devoir vous commandait, monsieur Scherdlin, d'effectuer cette perquisition et d'arrêter Flaoutter avec ce Lannes que vous avez qualifié, parlant 4 ma _personne, de « bas policier ». Je vous entends encore : « Monsieur Lannes est un bas policier. » Quel dégoût accompagnait ces paroles! Oui, mais ce bas policier étant le beau-frère de Poincaré, vous vous êtes bien gardé de le boucler. J'ai parfaitement suivi vos variations, & travers celles de M. Laugier, du jour ot Caillaux, levant sa badine — ce Caillaux dont vous connaissiez les crimes contre la Patrie aussi bien que votre prédécesseur M. Lescouvé — a dit a Steeg, en Conseil des ministres : « Et ce non-lieu ? Eh bien!

150 ce non-lieu ? »; du jour ot Steeg, docilement, a commencé a vous harceler et a vous faire harceler Sevestre, lequel harcelait M. Laugier. Je vous repéte que je sais comment cela se passe. Je vous le dirai, ailleurs que dans ce livre. Car vous ne supposez pas une minute, mon pauvre monsieur Scherdlin, que ni vous, ni Sevestre — je ne parle pas du « gdteux » président André — en aurez fini avec moi avant l'heure, plus ou moins éloignée, de mon départ d'ici-bas. Comment, et sous quelle influence, Scherdlin, violemment retourné contre ma cause et moi au moment du _ procès Bajot, est-il allé trouver Barthou, en mai 1927, de la part de la police de S. G., et lui ordonner de m'arréter, je le sais maintenant. Je connais assez Scherdlin pour imaginer sa conversation avec Barthou. Scherdlin a des regards blancs très expressifs, et ces regards disaient 4 celui-ci : « Mon bon« homme, comprends-moi bien. Ou tu vas « fourrer en prison Daudet et Delest, ou tu « auras sur le dos ces messieurs de la S. G.,

4541 « & commencer par Louis Delange, contré« leur général des Recherches, lequel pos« sede, dans son tiroir, ton dossier complet. » J'ai déjà dit que, quand j'étais 4 la Chambre, les mœurs et philosophies du boudoir de Louis Barthou étaient l'objet de toutes les blagues. Mes collègues me disaient : « Ca « sera la prochaine mistoufle de l' Académie. « On a beau lui « faire des remontrances, son « tempérament l'emporte au point qu'il lui « est impossible de se corriger... c'est-a-dire « qu'il lui est impossible de ne pas se faire « corriger. » A Paris, et notamment a ce club des clabaudes et rigouleurs qu'est la Chambre, tout se sait, par les canaux les plus divers. Lorsque Maurras attacha au pilori M. le Garde des Sceaux et membre de l'Institut de la façon que l'on sait, les huissiers, les députés, les secrétaires sténographes, les gardes républicains, les garçons de la buvette, tout le monde dévorait l' Action française, et ce n'était qu'un cri : « Comment Barthou avait-il obtenu le silence jusqu'ici! » Tl en avait fallu des non-lieu, des palmes, des

152 croix, des rubans, des fonds secrets, des promesses, des
avancements et des menaces donc et des contre-chants et des boucheVceil
et des étouffe-langue! Je fus donc incarcéré avec Joseph Delest a la prison
de la Santé et délivré par des Camelots du Roi, dans les conditions que l'on
sait. Le résultat de ces actes d'un arbitraire et d'une dégodtation inouis, qui
font chanceler non seulement le gouvernement, mais le régime, fut de
porter, devant tout le public français et étranger, les éléments essentiels de
leffroyable drame du samedi 24 novembre 1923, lesquels emportèrent la
conviction des esprits les plus divers et appartenant a tous les partis. Ainsi
se trouva rompue, par les assassins de l'enfant eux-mêmes et par leur
dérisoire truchement, le comparse muet Bajot, une conspiration de l'oubli
par le silence qui n'aurait eu chance d'aboutir que si |' Action française
n'existait pas. De procès en procès, de témoignage en témoignage, de faux
témoignage en faux témoignage, d'affirmation d'une pièce secrète en
négation de cette

The text on this page is estimated to be only 46.20% accurate

Ric et Rac vatehila eee re S-Senne iF

155 même pièce, d'avancée de Sevestre en recul de Sevestre, la vérité courut et s'insinua, glissant aux mains des magistrats félons et des policiers scélérats, jusqu'au moment, inévitable, où elle se dressera brusquement au-dessus de ses étouffeurs épouvantés, avec le couperet de la guillotine. Car Flaoutter peut être bien convaincu que, où qu'il aille, fat-ce aux extrémités de Tunivers habité, sous quelque nom d'emprunt (Bernard, Rannou, Mahé, etc.) qu'il se dissimule, sa personne me sera signalée, que ma Justice de père du petit martyr de quatorze ans et demi poursuivra son crime ignoble, qui est aussi le crime du beau-frère de Poincaré et de Marlier que protégea Millerand. Aucun de ceux qui ont trempé dans cet assassinat, de près ou de loin, n'y échappera. Aucun des magistrats félons et serviles, tels que Barnaud, Scherdlin, Sevestre, Flory, Pittié, Marty, Peignot, Mancel, etc., qui ont couvert de leurs robes déshonorées des scélérats dont Vhorrible forfait était patent, ne s'en tirera. Le spectre de Phi

156 lippe, la poigne de son père les tiennent bien et ne les lâcheront pas. Bien mieux, et comme je l'ai déjà dit, la cascade de scandales qui a suivi le procès Bajot, l'arrêt infâme de Flory, le rejet non moins infâme de la révision par la Cour de cassation, mon incarcération par le Singe Albert Sarraut, le Chien Louis Barthou et le Nain Poincaré, ma libération par les Camelots, ma fuite, un exil de vingt-neuf mois, tout cet ensemble extravagant a délié les langues et brisé la volonté des silencieux sanglants. Le chatiment approche à grands pas. Un non-lieu récent a clos l'instruction ouverte à propos de ma libération. Ainsi donc, au cours d'une instruction de plus de deux ans et demi, la Police judiciaire n'a pas été fichue de découvrir les circonstances matérielles de ma libération de la Santé! Pas plus qu'en cinq semaines de recherches la même P. J., jointe à la Sûreté générale, alertée sur tous les points du territoire, n'avait été fichue de découvrir le lieu de notre retraite, 4 Delest et 4 moi. L'inca

157 pacité de ces services, ou fleurissent la torture, le faux témoignage, la fausse expertise, le vol et le crime grisé en suicide, est quelque chose de phénoménal. L'affaire Almazian, avec le chauffeur et « témoin » Flottes, — vite remisé aux accessoires, celui-la — avec la question infligée au soupçonné ou, mieux, au « désigné », puis avec l'expertise éhontée de giclures et taches tardives, cette affaire, qui apparaît comme une réplique de l'affaire Philippe Daudet, prouve que les étonnantes crapules qui passent pour les « auxiliaires » d'une magistrature terrorisée et manœuvrée par elles, ne varient guère leurs procédés. Ils retombent dans les mêmes godets sanglants. A la fin de 1928 éclata l'affaire Hanau. Les suicides succédèrent aux suicides. On lut dans le Temps :

158 « Un Calaisien, M. Paul Ruffin, 55 ans, dessinateur en dentelles, avait été ruiné par le krach. Il était devenu extrêmement soucieux et sombre. Un soir de ces derniers jours, sa famille ne le vit pas rentrer. Un pardessus, un chapeau et un parapluie qu'on croit lui avoir appartenu, ont été trouvés depuis au bord de la rivière de Guines. On pense que le malheureux s'est noyé. » Une autre victime de la Gazette du Franc, M. Paul Daime, ancien boulanger à Faux-Frenay (Marne), s'est suicidée en se noyant dans une rivière de cette localité. » Cependant, le voleur et maître chanteur Jean Hennessy, l'escroc des escrocs, demeura ministre ou tarda à envoyer à la Santé Anquetil et Audibert. Pourquoi ces retards ? Parce que, comme le disait si bien le Charivari, le gouvernement, maître en fait de l'instruction, redoutait le déballage de Dumay et de Jean Hennessy, du Quotidien et celui d'Anquetil, de la Rumeur. Le Charivari ajoutait : « Le juge d'instruction aurait la preuve

159 que le trio Dumay-Anquetil-Merle était parfaitement d'accord pour détrousser l'épargne. Si Anquetil a mangé le morceau le premier, c'est parce que MTMe Hanau, prise à la gorge par le directeur de la Rumeur, ne pouvait plus satisfaire ses exigences. La femme escroc a été elle-même la victime de maîtres chanteurs attachés à ses trousses... « Il y eut & ce propos une violente explication au précédent Conseil des ministres entre M. Poincaré et M. Barthou, qui voulait user de ménagements envers MM. Dumay et Anquetil. Le président du Conseil s'indignait de telles réserves. « Et Von chuchote que la prudence de Barthou n'aurait pas été motivée par autre chose que par la crainte de voir Anquetil et Dumay ouvrir leurs dossiers sur son compte. « L'homme de la rue Furstenberg et autres partouzes a peur! » Barthou a raison d'avoir peur. Voici pourquoi : Il y avait en fait deux dossiers de Vaffaire de la Gazette du Franc et des Nations, affaire

160 « Hanau-Audibert ». L'un était a la Sdreté générale, rue des Saussaies ! — l'autre était a la Police judiciaire, quai des Orfèvres, chez Lebreton. Inutile d'ajouter que Dumay, comme directeur du Quotidien et chef véritable du cartel, et Anquetil, comme directeur de la Rumeur (fondée avec l'argent du « Mont Saint-Michel » et des fonds secrets), ont eu, bien avant Poincaré, communication de ces dossiers. Chacun de ces dossiers — comme tous ceux concernant ces sortes d'affaires — est composé de deux parties : lune ayant trait aux meoeurs et recueillie par la « brigade mondaine » et la police des mceurs ; l'autre ayant trait aux « finances » et fournie par les inspecteurs de la police des jeux et des affaires de banque. A cela sont jointes les « pelures » particulières 4 la Hanau, a son Bloch, a Audibert, a Peycelon, directeur du Journal officiel, etc., etc. Enfin, certaines cotes, auxquelles a fait allusion l'hebdomadaire Aux Ecoutes, concernant les dessous allemands et soviétiques de l'affaire, qui

sop o eae eee, 1 Md UY _—™. Ll J.SENNEP Lo patil retraite’.

163 Vassimilent a l'affaire du Bonnet rouge (Almereyda-Malvy) et a celle la Tranchée républicaine de Goldschild et Landau. Ce qui compliquait encore l'affaire, c'est le fait que le grand chef de la Justice était pris dans un étau, dont il ne pouvait se dégager. Comment arrêter son juge d'instruction, M. Glard,—par le bras de son « ploculeul général » Donne-la-Guigne (le bien nommé) — sans courir le risque du déballage de tous ses stupres. De la cet air de putois traqué, signalé A l'époque par Candide, qui ajoutait plaisamment son vert-de-gris au vert des palmes académiques. La compagnie de la Coupole a la, elle peut m'en croire, un fameux membre ! Le Bonnet rouge, c'était une chaine. J'ai employé l'expression le premier et je ne m'en dédis pas. La Gazette du Franc et des Nations était un étau. Il a été visible que l'équipée de la mère Hanau, réintégrant la prison de Saint-Lazare apres s'être enfuie de l'hépital Cochin, n'était qu'une mise en scène, a grand fracas,

164 de la lettre A son ami et compère Mouton, alors directeur des affaires criminelles et des services pénitentiaires au ministère de la Justice. Dans cette lettre, la menace est à peine dissimulée ; qu'on en juge: « Révoltée des violences que, depuis plusieurs jours, je subis de la part du professeur Achard et de ses assistants, à l'hôpital Cochin, je vais tenter de regagner SaintLazare. Je m'autorise de nos anciennes et amicales relations pour vous demander une première faveur : faites-moi maintenir au régime du droit commun. » Mouton — dit Mouton-Garfunkel — fut un élément important de la mafia de police et de magistrature qui constitue, suivant le mot du commissaire Bouchède, la sanglante « armature de la République ». Il y a belle lurette que je suis fixé sur son compte. Dans Vhiver de 1922 — j'étais député — Henry Lapauze, directeur du Petit Palais, et qui a écrit sur Ingres des bouquins intéressants, par ailleurs mon confrère du Gaulous, me -demanda un rendez-vous pour une

165 affaire, d'importance. [1 s'agissait de la direction de la Sdreté générale, a laquelle aspirait ledit Mouton. Lapauze me dit « Mouton demande qu'au cas ot il obtiendrait ce poste, vous ne fassiez aucun rappel public de ses relations avec Garfunkel (Ce Garfunkel était un espion de Bolo). A cette époque, la police politique, que j'avais durement crossée, au moment du Bonnet rouge et a la Haute-Cour, n'avait encore fait assassiner ni Plateau, ni Philippe, ni Berger. Je dis 4 Lapauze : « Je me « fiche de Mouton (c'est ma formule habi« tuelle) ; c'est un crétin assurément et, pro« bablement, une fripouille, vu ses relations « étroites avec Garfunkel. Mais je n'ai pas « de raisons, pour l'instant, de lui botter le « derrigre dans |'A. F. On verra plus tard. » Quand j'ai appris que Mouton recevait des cadeaux de la Hanau, je n'ai nullement été étonné. Mouton est un autre Bompard, dont Barthou lui-même, parlant a ma personne, me disait en rajustant son lorgnon, avec cette « lambdalisation » que les parle

166 mentaires connaissent bien : « C'est a la suite d'affailes bizales qu'il est entlé dans la magistlatule. » Tu parles, Médor ! De son bureau de la chancellerie, Mouton commandait ces temps derniers encore, en fait, 4 Donne-la-Guigne et @ Pressard, auquel il transmettait, les ordres de la Sireté générale et des Renseignements généraux, détenteurs de son dossier a lui, Mouton. C'est lui, Mouton, — dont le nom est tout un proeramme — qui fit mettre en liberté provisoire l'excrément-a-pattes Anquetil, indicateur patenté et redouté. Cette mise en liberté, qui a permis 4 l'effroyable gredin de reprendre le cours de ses fructueux chantages dont il partagea les gains avec la police, est, a elle seule, un scandale inoui. La lettre a tapage de la mère Hanau lui avait été certainement suggérée par quelqu'un de la Boite. C'est le true classique employé pour attirer l'attention publique, en forçant les portes du silence de presse. Cette lettre était une déclaration de guerre.

167 La mafia de police et de justice est en ce moment dans une très mauvaise passe. La révision inévitable de l'affaire Philippe Daudet, l'affaire Koutiepoïff, l'affaire Almazian, la collusion manifeste de ladite mafia et de la Guépéou, tout cela a fini par transpirer dans le grand public. C'est ce qui explique que le chien Barthou montre 4 nouveau son museau immonde. Après avoir fait sa rentrée négroïde dans les Annales (ah, ah !) politiques (oh, oh!) et luttéravres (hi, hi!), voici le fouetté de Jacqueline guignant la place d'André Tardieu. Il écrivait : « La situation du cabinet est instable. Tandis que M. Raymond Poincaré pouvait, dans toutes les questions, engager sa responsabilité contre les propositions qui lui paraissaient, sur un terrain ou sur un autre, menacer l'intérêt public, M. André Tardieu ne s'y résout qu'aux heures ou Yabondante composition de son « équipe » lui assure une majorité dans laquelle la

168 camaraderie donne son plein. On s'use vite ace jeu. I] est impossible qu'il se poursuive et que les deux blocs républicains continuent ainsi jusqu'a la fin de la législature a s'affronter et A se combattre dans une lutte fratricide dont le parti socialiste unifié aura tout le profit. I] n'est pas jusqu'aux démocrates chrétiens qui ne préconisent la concentration. Je sais qu'ils y mettent comme condition que « la direction effective du gouvernement appartienne aux groupes du centre, axe de la majorité ». Et je sais aussi que la question de la direction, qu'on appelle P «axe » dans le jargon parlementaire, est un obstacle. Mais les difficultés ne créent pas une impossibilité. Ce qui doit se faire se fera. Il n'est pas un jour et il n'est pas un débat qui ne démontrent la nécessité de la concentration. L/'intérêt républicain Pexige et il la prépare. Elle rallie d'anciens adversaires. Elle a la force d'une vérité qui marche. Elle est le devoir et elle sera le salut. »

ENNEP — Rrinqu'on ne parle plus ¥ mot.

171 Tardieu — qui connaît son Barthou — a di bien rire en lisant ga... Récemment, l'Ordre de Buré, fort au courant des dessous parlementaires, publiait, sous le titre : « Aventureux M. Barthou ! » la note significative que voici : « Samedi au Sénat, en fin de séance, M. Clémentel a rappelé les incidents qui s'étaient produits à la commission des finances et il a regretté. « Vinterprétation » inexacte « qui en a été faite dans la presse ». Et M. Barthou de s'écrier. : « I] y a eu contre la commission des finances des attaques qui vous honorent et contre lesquelles nous protestons. » « Incident significatif ! Après la publication de son dernier article des Annales, nous mettions en garde M. Barthou contre les chasseurs de portefeuilles cartellistes qui le désignent comme successeur d'André Tardieu. Il ne nous a pas écouté. Il veut donc décidément devenir président du Conseil. Nous le jugions moins aventureux.

172 Pour apprécier la saveur de cet avertissement, je ne saurais trop conseiller, en finissant, la lecture du livre de Maurras : le Bibliophile Barthou, paru récemment aux éditions du Capitole, et où se trouve, portraituré au naturel, M. le Garde des Sceaux de la rue Furstenberg et autres lieux. Sénateur, membre du conseil d'administration du Suez, avec des dividendes formidables, académicien, président de l'Association des journalistes parisiens, Louis Barthou accumule les «honneurs» et, sous les honneurs, une couche de tares sanieuses qui fait de lui le mannequin de tous les assassins, voleurs et maîtres chanteurs officiels et officieux de la capitale, de Flaoutter et de Célice 4 Anquetil. C'est un personnage mêlé de Pétrone, d'une duplicité aussi noire que celle de son « chélami » Poincaré, et, quand il se sent traqué pour de bon, exactement capable de tout. La République a eu dans ses hautes fonctions un grand nombre d'étonnantes crapules, notoires et classées; 4 l'Intérieur, un Constans, chargé de crimes ; aux Finances, un

173 Merlou, un Klotz. Mais aucune n'est allée moralement à la cheville du Louis Barthou. Que cet être abject et dégradé dont la conscience n'est qu'une fange, recherche désormais un portefeuille qui ne serait pour lui qu'un pilori, voilà un signe des temps. La candidature de « Médor », cela veut dire que la maison, ou, mieux, la caverne policière et judiciaire brille, que de nouveaux raptus, de nouveaux meurtres sont en perspective, que les tortionnaires du quai des Orfèvres, les bandits de la rue des Saussaies, les tenanciers-indicateurs, les racoleurs de faux témoins, les détrousseurs de financiers, les voleurs de colliers de perles ont un besoin pressant du ministre-abri, du ministrerefuge, de leur copain, de leur « petit homme », de leur alibi, du buveur de pus et mangeur de choses immondes Louis Barthou. Ils l'auront peut-être. A moins que... Mai 1930.

TABLE DES MATIERES Eahrrchy PREMIER. — Trois ministres : trois beaux salauds.. aL ae tetas 13 — pruxiime. — Retour sur le passé. 41 — TROISIEME. — L'académicien recéleur Barthou défenseur de la morale et de la vertu..... 95 os QUATRIEME. — Médor..... Coren tae WY — cINQUIEME. — La justice sous Barthou..... xp ST Pe Ve Pine Esa:

The text on this page is estimated to be only 47.50% accurate

*»,

The text on this page is estimated to be only 49.82% accurate

N12ARA a LL ee ree teeeerns. M DC342:.8 B37D29 Daudet,
Léon le garde des seaux.

The text on this page is estimated to be only 27.60% accurate

Ae: at et es He Sonal, Se ot Ao aN ape Fe. iene eet \$ Po a ee Rae